



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Générale du Trésor

LA LETTRE ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEOI

N° 38 – Octobre 2023

Soutien des bailleurs en AEOI

Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

Les crises succèdent aux crises, sans que les précédentes soient terminées. Désormais, ces crises, localisées, ont des impacts globaux qui dépassent la région où elles se déroulent. Après la pandémie mondiale, il y a eu la guerre en Ukraine, puis la guerre civile au Soudan, et désormais c'est le Proche-Orient qui s'est embrasé avec cette guerre Israël-Hamas. Vu de Nairobi nous n'oublions pas non plus la Somalie où la guerre contre El Shabab est loin d'être terminée, ni la région des grands lacs en RDC. Aucun de ces conflits ne semble proche de se terminer. Quel sera l'impact du conflit Israël-Hamas sur l'évolution des prix du pétrole qui détermine en grande partie le niveau d'inflation dans nos économies souvent fragiles de la zone couverte par le SER de Nairobi ?

En tout cas, la crise de la dette est bien là. Ethiopie et Kenya en sont les premières victimes. Tandis que l'Ethiopie négocie toujours avec le FMI, le Kenya cherche le soutien des bailleurs pour couvrir son besoin de financement destiné à couvrir notamment le service de sa dette extérieure et surtout son euro-obligation de 2 Mds USD qui arrive à échéance en juin 2024. Pour ces deux pays, le soutien des bailleurs est plus que jamais nécessaire pour éviter de passer d'une crise de liquidité à une crise de solvabilité.

Cette lettre mensuelle qui dresse un bilan du soutien des bailleurs aux pays de notre région tombe à cet égard à pic. En 2021, dernier bilan global consolidé, notre région a bénéficié de 25,3 Mds USD d'APD, soit 46 % de l'APD de l'Afrique Subsaharienne. Un record battu en 2022. En 2021, en AEOI, le volume de l'APD mobilisé a été boosté par trois pays : Ethiopie, qui reste l'enfant chéri des bailleurs, le Soudan, et le Kenya. En 2022, le bilan serait encore plus élevé : pour les seuls bailleurs multilatéraux, les volumes engagés seraient en hausse de plus de 25 % (19 Mds USD pour les seuls bailleurs multilatéraux). Le FMI n'est pas en reste : sur les 15 pays suivis par le SER de Nairobi, 10 bénéficient d'un programme (Kenya, Somalie, Comores, Burundi, Rwanda, Ouganda, Tanzanie, Madagascar, Seychelles, Soudan du Sud), tandis que l'Ethiopie est en cours de négociation ; Erythrée et Djibouti n'en souhaitent pas, le Soudan est désormais en guerre civile et Maurice n'en a pas besoin.

Merci aux SE d'Addis Abeba, de Dar es Salaam, de Kampala, et de Tananarive, ainsi qu'à Quentin à Kigali pour leurs contributions, et au pôle Macro du SER, et en particulier Jean-Marc Legendre et Nathan Rousseau, pour leur travail de synthèse.

Bonne lecture à toutes et tous.

Jérôme BACONIN

Chef du Service économique régional



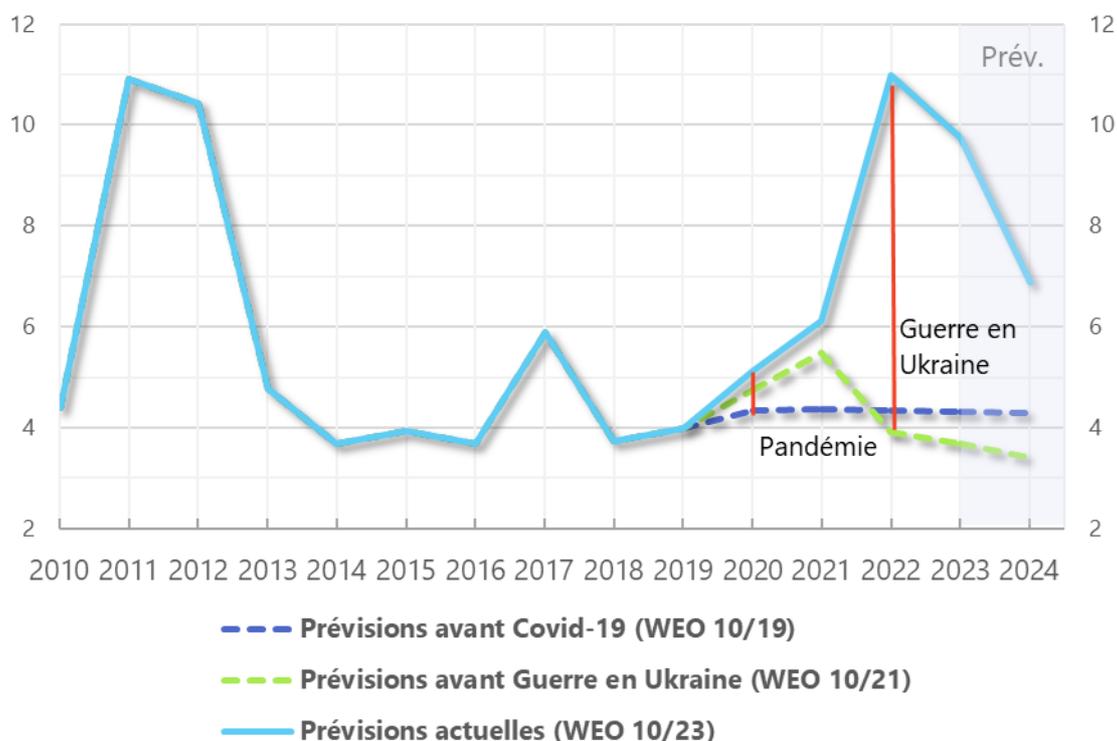
Sommaire

Table des matières

Editorial	1
Graphique du mois	3
Glossaire	4
Perspectives régionales.....	8
Communauté d’Afrique de l’Est – Burundi.....	13
Communauté d’Afrique de l’Est – Kenya.....	15
Communauté d’Afrique de l’Est – Ouganda.....	17
Communauté d’Afrique de l’Est – Rwanda.....	19
Communauté d’Afrique de l’Est – Soudan du Sud.....	21
Communauté d’Afrique de l’Est – Tanzanie.....	23
Indicateurs régionaux : Communauté d’Afrique de l’Est.....	25
Corne de l’Afrique – Djibouti.....	26
Corne de l’Afrique – Erythrée	28
Corne de l’Afrique – Ethiopie.....	30
Corne de l’Afrique – Somalie	33
Corne de l’Afrique – Soudan.....	35
Indicateurs régionaux : Corne de l’Afrique.....	37
Océan Indien – Comores.....	38
Océan Indien – Madagascar.....	40
Océan Indien – Maurice.....	42
Océan Indien – Seychelles	44
Indicateurs régionaux : Océan Indien.....	46
CONTACTS.....	47

Graphique du mois

Evolution des prévisions du taux d'inflation par le FMI (en %)



Source : FMI, WEO Octobre 2023

Les pays de l'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien sont fortement vulnérables aux chocs extérieurs et aux aléas climatiques. Dépendants des importations de matières premières (énergie, engrais et de certains produits de base comme l'huile), les pays de la région subissent la volatilité des cours mondiaux et enregistrent des déficits commerciaux structurels. Alors que l'énergie et les produits alimentaires représentent plus de la moitié du panier de consommation des ménages (42,2 % pour l'alimentation et 9,1 % pour l'énergie), les pays font face à de nombreux chocs climatiques (sécheresses, inondations, invasions de criquets), qui affectent la production agricole. Sur la dernière décennie, l'inflation en AEOI a été fortement erratique, avec des chocs en 2011 et 2012 par exemple, en raison de cours du pétrole élevé. Par ailleurs, les troubles politiques, comme au Burundi en 2015, ou en Ethiopie en 2020, pèsent également sur la résilience de ces économies et leur capacité à stabiliser les prix.

Les courbes en pointillé correspondent aux prévisions d'inflation du FMI avant les deux grands chocs récents : (i) la pandémie de Covid-19 qui a entraîné des pénuries de produits et de fortes perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, et (ii) la guerre en Ukraine, qui a également créé des tensions à la hausse et des pénuries de céréales et d'engrais, produits essentiels pour les économies régionales, qui reposent encore sur une agriculture d'autosubsistance. **L'écart à la courbe pleine, représentant les prévisions actuelles (WEO, octobre 2023) du FMI, illustre l'ampleur de ces chocs pour les économies régionales, avec une persistance dans le temps :** 6,9 % d'inflation en moyenne annuelle prévue pour 2024, contre 3,4 % d'inflation prévue pour 2024 en octobre 2021, avant l'éclatement de la guerre en Ukraine.

Définition

L'**aide publique au développement (APD)** est selon l'OCDE l'aide fournie par les États dans le but exprès d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement. À partir de 2018, la méthodologie équivalent-don est appliquée et signifie que seul le montant de « subvention » associé à un instrument, et calculé en fonction de ses conditions préférentielles, est pris en compte. Pour un prêt, il s'agit du montant nominal multiplié par l'élément-don, calculé à partir d'un taux d'intérêt de référence en deçà duquel les conditions financières du prêt sont jugées préférentielles.

Le **Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE** est le principal organe où les grands donateurs bilatéraux s'appliquent ensemble à coordonner les activités de coopération pour le développement et à accroître l'efficacité de leurs efforts en faveur d'un développement durable. Le CAD compte actuellement 30 membres dit « pays du CAD » évalués en fonction de différents critères dont l'existence de stratégies et cadres institutionnels de coopération au développement. Les membres actuels sont entre autres les États-Unis et les pays de l'UE. Les « pays non-CAD » déclarent leur APD à l'OCDE (Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, etc.). Pour rappel, la Chine ne déclare aucune APD à l'OCDE.

Le **Groupe Banque mondiale** est constitué de quatre entités : **(i)** L'Association internationale de développement (AID) ; **(ii)** la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) ; **(iii)** la Société financière internationale pour le secteur privé ; **(iv)** l'Agence multilatérale de garanties des investissements (MIGA).

Le **Groupe Banque africaine de développement** est constitué de trois entités : **(i)** la Banque africaine de développement (BAD) ; **(ii)** le Fonds africain de développement (FAD) ; **(iii)** le Fonds fiduciaire du Nigeria (FSN).

Classification pays du Groupe Banque africaine de développement :

		Solvabilité pour soutenir le financement non concessionnel	
		Non	Oui
Revenu par habitant supérieur au seuil opérationnel du FAD pendant plus de deux années consécutives	Non	(Catégorie A) Pays exclusivement FAD Pays en dessous du seuil qui ne sont pas jugés solvables pour un financement non concessionnel. Éligibles uniquement au financement FAD	(Catégorie B) Pays à financement mixte Pays en dessous du seuil opérationnel, mais jugés solvables pour un financement non concessionnel Éligibles aux financements de la BAD et du FAD à des conditions plus strictes et sous réserve d'un plafond
	Oui	(Catégorie A) Pays FAD atypiques Pays au-dessus du seuil opérationnel, mais non jugés solvables pour un financement non concessionnel Éligibles au financement du FAD uniquement à des conditions plus strictes	(Catégorie C) Pays BAD Pays au-dessus du seuil opérationnel et jugés solvables pour un financement non concessionnel Éligibles uniquement au financement de la BAD

	GRA (General Resources Account)	PRGT (Poverty Reduction and Growth Trust)	RST (Resilience and Sustainability Facility)
Eligibilité	Pays en développement confrontés à de graves problèmes de balance des paiements à moyen terme en raison de faiblesses structurelles	Pays à faible revenu confrontés à des problèmes prolongés de balance des paiements	(i) Pays à faible revenu éligible au PRGT (ii) Pays si population inférieure à 1,5 million d'habitants ET RNB/hab inférieur à 25x le seuil opérationnel 2021 de l'AID (iii) Tous les pays à revenu intermédiaire dont le RNB/hab est inférieur à 10x le seuil opérationnel 2021 de l'AID
Description du fonds	Fonds traditionnel d'aide financière du FMI, y compris en temps de crise	Fonds du FMI visant à soutenir les pays face aux chocs et les accompagner vers une croissance durable et inclusive	Fonds du FMI pour les pays qui entreprennent des réformes visant à réduire les risques liés au changement climatique et à la préparation aux pandémies
Exemple de mécanisme	Mécanisme Elargi de Crédit (EFF)	Facilité Elargie de Crédit (ECF)	Resilience and Sustainability Facility (RSF)
Description du programme	EFF propose un engagement plus long dans les programmes et une période de remboursement plus longue	Assistance financière à moyen terme	Financement à long terme

Principaux outils de financement du secteur public de la Banque mondiale

Entité	Produit financier	Eligibilité	Maturité (Max)	Période de grâce (Max)	Taux d'intérêt
BIRD	Prêt	Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	35	19,5	Le taux appliqué par la BIRD sur ses prêts est variable. Ce dernier est la somme (a) d'un taux de référence marché (basé sur le taux d'intérêt de marché reflétant la notation AAA de la BIRD) et (b) et d'un spread variable constituée de trois éléments : (i) le spread de financement moyenne de la BIRD par rapport au taux de référence variable pour les fonds correspondants, (ii) le spread contractuel (0,50 %) et (iii) une prime de maturité pour les prêts avec une maturité de plus de 8 ans.
	Subvention	Pour les pays éligibles à l'IDA (RNB/habitant < 1315 USD), les dons constituent l'intégralité de l'aide financière aux pays à risque de surendettement élevé, et la moitié de l'aide apportée à ceux dont le risque de surendettement est moyen.	N/A	N/A	N/A
AID	Prêt concessionnel classique	Pays éligibles à l'IDA (RNB/habitant < 1315 USD)	38	6	3,125 %
	Prêt concessionnel "Small economy"	Pays éligibles à l'IDA (RNB/habitant < 1315 USD), mais également considérés comme vulnérable de part leur taille et/ou leur caractère insulaire.	40	10	2 % de 11 à 20 ans 4 % de 11 à 20 ans
	Prêt concessionnel "Blend"	Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	30	5	3,3 % de 6 à 25 ans 6,8 % de 26 à 30 ans

Principaux outils de financement du secteur public de la Banque africaine de développement

Entité	Produit financier	Eligibilité	Maturité (Max)	Période de grâce (Max)	Taux d'intérêt
BAD	Prêt	Pays à financement mixte (Catégorie B) et pays BAD (Catégorie C)	25	8	Le taux appliqué par la BAD sur ses prêts est variable. Ce dernier est la somme (a) d'un taux de base (basé sur le taux d'intérêt de marché reflétant la notation AAA de l'ADB), (b) d'une marge moyenne sur coût d'emprunt, (c) d'une marge sur prêt, fixée à 0,8 %, et (d) d'une prime de maturité (0 % si l'échéance du prêt est ≤ 12,75 années ; 0,1 % si 12,75 années < Échéance du prêt ≤ 15 années ; 0,2 % si 15 années < échéance du prêt ≤ 17 années)
	Subvention	Pays FAD (Categorie A) dont le RNB par habitant est inférieur à la moyenne des pays exclusivement FAD	N/A	N/A	N/A
	Prêt concessionnel "ADF-only regular countries"	Pays FAD (Categorie A) dont le RNB par habitant est inférieur à la moyenne des pays exclusivement FAD	40	10	N/A
	Prêt concessionnel "ADF-only advance countries"	Pays FAD (Categorie A) dont le RNB par habitant est supérieur à la moyenne de tous les pays exclusivement FAD	40	5	N/A
FAD	Prêt concessionnel "ADF gap countries"	Pays FAD (Categorie A) qui ne sont pas jugés solvables pour bénéficier d'un financement non concessionnel mais dont le revenu est supérieur au seuil opérationnel.	30	5	1,0 %
	Prêt concessionnel "Blend countries"	Pays FAD (Categorie A) jugés solvables pour bénéficier d'un financement non concessionnel mais dont le revenu est inférieur au seuil opérationnel.	30	5	1,0 %
	Prêt concessionnel "Graduating countries"	Pays FAD (Categorie A) en voie de reclassement dans la catégorie des pays BAD pendant une période d'entrée/sortie progressive de 2 à 5 ans	30	5	1,0 %

Perspectives régionales

Par le SER de Nairobi

Une APD qui représente la moitié de l'aide continentale, concentrée sur certains pays

En 2021, la zone AEOI a attiré 25,3 Mds USD d'APD, soit 45,9 % de l'aide publique au développement (APD) à destination des pays d'Afrique sub-saharienne et 18,7 % de l'APD mondiale. Caractérisée par une forte concessionnalité, en raison du faible niveau de développement des pays de la région, cette aide se concentre principalement sur l'Éthiopie (1^{er} bénéficiaire en Afrique sub-saharienne), le Soudan (2^{ème}), le Kenya (5^{ème}) et la Tanzanie (6^{ème}) en raison de leur forte population. L'APD par tête est en revanche dominée par les petits pays et le Soudan jusqu'à 2021. Bien que le montant de l'APD perçue par la région ait connu une baisse par rapport à son niveau de 2020 (point haut à 27,2 Mds USD du fait de la pandémie), ce dernier reste en forte augmentation par rapport à son niveau pré-crise de 2019 (+22,2 %). Les montants 2022 de nouveaux projets octroyés montrent une augmentation de l'intervention des bailleurs par rapport à 2021.

L'Éthiopie, le Soudan et le Kenya, principaux bénéficiaires de l'APD en AEOI en 2021

Selon les données de l'OCDE, la zone AEOI a bénéficié en 2021 de 25,3 Mds USD d'APD, soit 45,9 % de l'APD à destination des pays d'Afrique sub-saharienne et 18,7 % de l'APD mondiale. Un niveau élevé qui s'explique notamment par l'important soutien des bailleurs à l'Éthiopie (1^{er} bénéficiaire d'APD en Afrique sub-saharienne ; 4,1 Mds USD d'APD perçue en 2021 dont 3,8 Mds de dons), **au Soudan** (3^{ème} ; 3,8 Mds USD dont 3,6 Mds de dons) **et au Kenya** (5^{ème} ; 3,2 Mds USD dont 1,8 Mds de dons). Concernant l'Éthiopie, l'attention particulière des bailleurs s'explique par la concomitance de divers facteurs, notamment son poids démographique (pays le plus peuplé de la zone AEOI avec 127 millions d'habitants en 2023), son fort niveau de pauvreté et son rôle majeur dans la stabilité de la Corne de l'Afrique. Concernant le Soudan, l'implication des bailleurs a été fortement renforcée en 2020-2021 après la révolution démocratique. Cependant l'éclatement du conflit armé en avril 2023 a mis un coup d'arrêt aux interventions prévues. Seuls l'aide humanitaire et quelques projets localisés dans des zones épargnées par le conflit perdurent. Concernant le Kenya, si le pays est considéré comme PRI-TI depuis 2014, ce dernier continue de bénéficier d'importants prêts concessionnels. En cause, le caractère « Too big to fail » du pays qui, malgré une situation financière très fragile, joue un rôle indispensable dans le développement économique et la stabilité politique de la région.

Outre les pays précédemment cités, **la Tanzanie (6^{ème} ; 10^{ème})**, **l'Ouganda (7^{ème} ; 7^{ème})**, **la Somalie (8^{ème} ; 5^{ème})**, **le Soudan du Sud (10^{ème} ; 8^{ème})**, **le Rwanda (16^{ème} ; 15^{ème})** et **Madagascar (21^{ème} ; 24^{ème})** sont aussi **des bénéficiaires majeurs d'APD** avec une aide cumulée de 12,1 Mds USD en 2021 dont 10,4 Mds USD de dons. **A noter que la Somalie, l'Ouganda et le Soudan du Sud devancent le Kenya en matière d'APD délivrée sous forme de dons. Vient ensuite le Burundi (28^{ème} ; 28^{ème})** avec une APD totale nette de 608,2 MUSD dont 530,6 MUSD de dons. Depuis l'élection d'Evariste Ndayusimiye en 2020 et l'apaisement consécutif des relations avec les bailleurs multilatéraux, qui s'étaient détériorées à la suite de la crise politique de 2015, l'engagement de ces derniers a retrouvé son niveau pré-crise au Burundi. Malgré leur niveau de développement élevé, **Maurice (33^{ème} ; 46^{ème})** et **les Comores (41^{ème} ; 38^{ème})** continuent de bénéficier d'un soutien de la part des bailleurs, recevant respectivement 293,2 et 153,7 MUSD en 2021 dont 84,2 et 135,3 MUSD de dons. Dernier pays de la zone AEOI en matière d'APD avec 43,9 MUSD reçus en 2021 intégralement sous forme de dons, **l'Erythrée (48^{ème} ; 48^{ème})** se démarque de ses voisins par une politique de refus de l'aide initiée en 2005, et s'inscrit sans surprise parmi les pays d'Afrique sub-saharienne recevant le moins d'aide des bailleurs. **Mention spéciale pour les Seychelles qui n'ont reçu aucune APD en 2021 en raison de leur statut PRE.**

Tiré à la hausse par l'Éthiopie, le Soudan et le Kenya, le niveau d'APD par habitant de la zone AEOI est élevé. **En 2021, les 14 pays de la zone (hors Seychelles) ont ainsi perçu une moyenne d'APD de 98 USD/habitant.** Un montant nettement supérieur à la moyenne mondiale de 26 USD/habitant et à la moyenne en Afrique sub-saharienne de 53 USD/habitant. **En regardant l'APD par habitant, le classement des bénéficiaires change**

radicalement, puisque l’Ethiopie se retrouve en queue de peloton, après Madagascar (voir graphique). Le niveau d’APD décaissée par pays est également dépendant de l’avancée effective des projets, qui est entre les mains du pays bénéficiaire et le taux de décaissement peut être faible (exemple de Madagascar).

Si l’impact de l’APD sur l’évolution des indicateurs de développement demeure incertain, il convient d’observer que ces derniers se sont globalement améliorés sur les vingt dernières années. Entre 2000 et 2021, la moyenne pondérée¹ du PIB/habitant en AEOI est ainsi passée de 282 USD à 1 035 USD. Sur la même période, la moyenne pondérée de l’IDH en AEOI est passée de 0,38 à 0,52, soit une augmentation de 38,5 %. Une tendance à la hausse suivie également par l’espérance de vie dont la moyenne pondérée en AEOI a connu une croissance d’environ 11 ans, passant de 52 ans en 2000 à 63 ans en 2021.

La majorité des pays de la zone étant classifiés comme PMA, ces derniers bénéficient d’une APD principalement en don (environ 79 % de l’aide totale délivrée à la zone AEOI) ou en prêts très concessionnels. La Banque mondiale, qui compte en 2021 pour 17,7 % de l’APD totale perçue par la région, intervient majoritairement via des prêts AID (98,2 % des prêts consentis par la BM en AEOI en 2022). De même, de nombreux pays bénéficient de programmes FMI puisant intégralement ou majoritairement dans les ressources du fonds PRGT, caractérisé par des prêts à taux zéro.

Si l’ensemble des pays de la région (hors Seychelles) bénéficient de conditions de financement concessionnelles, des différences subsistent néanmoins sur le degré de concessionnalité qui leur est accordé. On soulignera notamment le cas **(i)** du Kenya qui, par son niveau de développement, bénéficie de conditions de financement auprès de la BM, de la BAD et du FMI moins concessionnelles que les autres pays de la région, et **(ii)** des Comores, qui bénéficient de conditions de financement auprès de la BM plus concessionnelles que les autres en raison du caractère *small economy* de l’archipel.

La Banque mondiale, les Etats-Unis et le FMI comme principaux bailleurs de la région AEOI

En 2022, selon les données du SER de Nairobi, le montant des projets approuvés par les bailleurs multilatéraux en AEOI a observé une hausse d’environ 26 % en comparaison de 2021 pour atteindre un total de 19,0 Mds USD. En termes de montants engagés, le groupe Banque mondiale arrive en tête avec 76,6 % des montants engagés par les bailleurs multilatéraux. Dans le détail, l’IDA compte pour 66,2 % des montants engagés, contre 7,3 % pour la SFI, 1,8 % pour la MIGA et 1,2 % pour la BIRD. **Viennent ensuite la BAD avec 6,9 % des montants engagés, le FMI avec 6,6 %, l’Union européenne avec 3,3 % et la BEI 1,8 %.** Si la contribution de l’UE est relativement faible en comparaison de celle des autres bailleurs, il convient de noter que celle-ci est intégralement composée de dons. **En 2022, l’aide des bailleurs multilatéraux se répartie essentiellement sur les secteurs de l’agroalimentaire (11,9 %), des transports (11,9 %), du social (10,9 %), de l’aide budgétaire (10,1 %) et du secteur privé (8,8 %).**

Concernant le FMI, les pays sous assistance du fonds à novembre 2023 sont :

- (i) Au titre des programmes *Extended Credit Facility* (ECF) et *Extended Fund Facility* (EFF), le Kenya** (3,0 Mds USD d’engagement², 2,1 Mds USD de prêts décaissés à ce jour) et la **Somalie** (395,5 MUSD d’engagement, 385,8 MUSD de prêts décaissés à ce jour) ;
- (ii) Au titre de l’EFF, les Seychelles** (57,0 MUSD d’engagement, 8,2 MUSD de prêts décaissés) ;
- (iii) Au titre de l’ECF, les Comores** (43,0 MUSD d’engagement, 4,8 MUSD de prêts décaissés), **l’Ouganda** (1,0 Md USD d’engagement, 0,7 Md USD de prêts décaissés), la **Tanzanie** (1,1 Md USD d’engagement, 304,3 MUSD de prêts décaissés), et **Madagascar** (312,4 MUSD d’engagement, 234,1 MUSD de prêts décaissés) ;

¹ Pondérée par la population de chaque pays

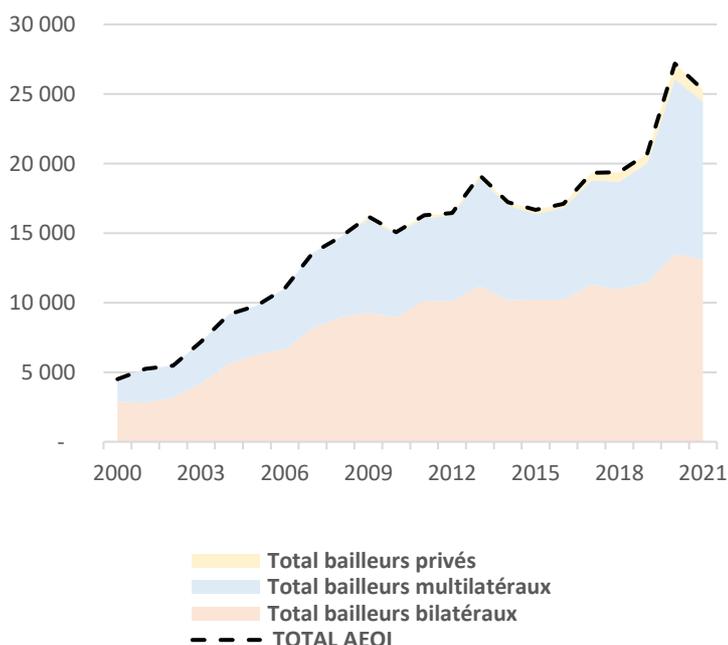
² Le montant des engagements est donné à titre indicatif, ces derniers peuvent évoluer au gré de l’évolution du taux de change DTS/USD

- (iv) **Au titre de la Resilience and Sustainability Facility (RSF), le Rwanda** (319,2 MUSD d'engagement, 98,5 MUSD de prêts décaissés), **les Seychelles** (46,0 MUSD d'engagement, 4,2 MUSD de prêts décaissés), et le **Kenya** (544 MUSD d'engagement) ;
- (v) Le **Soudan du Sud**, s'il n'est pas prêt pour un programme avec financement, bénéficie d'un SMP, auquel a été adossé un déboursement au titre de la RCF (114,8 MUSD) ;
- (vi) Le **Burundi** bénéficie d'une ECF depuis juillet 2023, d'un montant total de 266,9 MUSD.

Parmi les bailleurs bilatéraux, selon les données de l'OCDE, les Etats-Unis (21,8 % ; 5,5 Mds USD) arrivent en tête en 2021 et concentrent principalement leur aide sur l'Ethiopie (1,3 Mds USD), le Soudan du Sud (799 MUSD), le Soudan (734 MUSD) et le Kenya (701 MUSD). **Viennent ensuite l'Allemagne (4,4 %), le Royaume-Uni (3,9 %) et le Japon (3,4 %).** Bien que l'aide de la Chine ne soit pas considérée comme concessionnelle, le pays reste un bailleur bilatéral important pour la région. C'est notamment le cas en Ethiopie (14,1 Mds USD de prêts supposés entre 2000 et 2022 selon le *Boston University Global Development Policy Center*), au Kenya (9,7 Mds USD), en Ouganda (3,7 Mds USD), en Tanzanie (2,4 Mds USD) et à Djibouti (1,5 Mds USD). En ce qui concerne les secteurs d'intervention, l'APD bilatérale est principalement fléchée vers les infrastructures et services sociaux (39,1 %), l'aide humanitaire (26,5 %) et la gouvernance financière (10,6 %).

En 2021, l'APD bilatérale française pour la zone AEOI a atteint 546,6 MEUR, soit 14,1 % de l'APD totale de la France vers le continent africain, qui reste essentiellement tournée vers l'Afrique de l'Ouest (35,5 %). La zone AEOI n'héberge aucun des 10 premiers bénéficiaires de l'APD française dans le monde³ mais la France se positionne comme le premier bailleur aux Comores et le 3^{ème} bailleur bilatéral à Djibouti. Les principaux bénéficiaires de l'APD française sont le Kenya (166,6 MEUR en moyenne sur la période), Maurice (143,6 MEUR), la Somalie (137,7 MEUR) et Madagascar (100,0 MEUR). La santé est le premier secteur d'intervention de la France (127,2 MEUR en 2021 soit 23,3 % de l'APD bilatérale française), suivi par le secteur de « l'eau et l'assainissement » (100,5 MEUR ; 16,8 %) et de l'éducation (72,9 MEUR ; 12,4 %). Par ailleurs, 65,2 % de l'aide est distribuée par le groupe AFD (356,1 MEUR - 60,3 % de l'AFD et 4,8 % par Proparco).

Evolution de l'APD dans la zone AEOI (en MUSD courants)

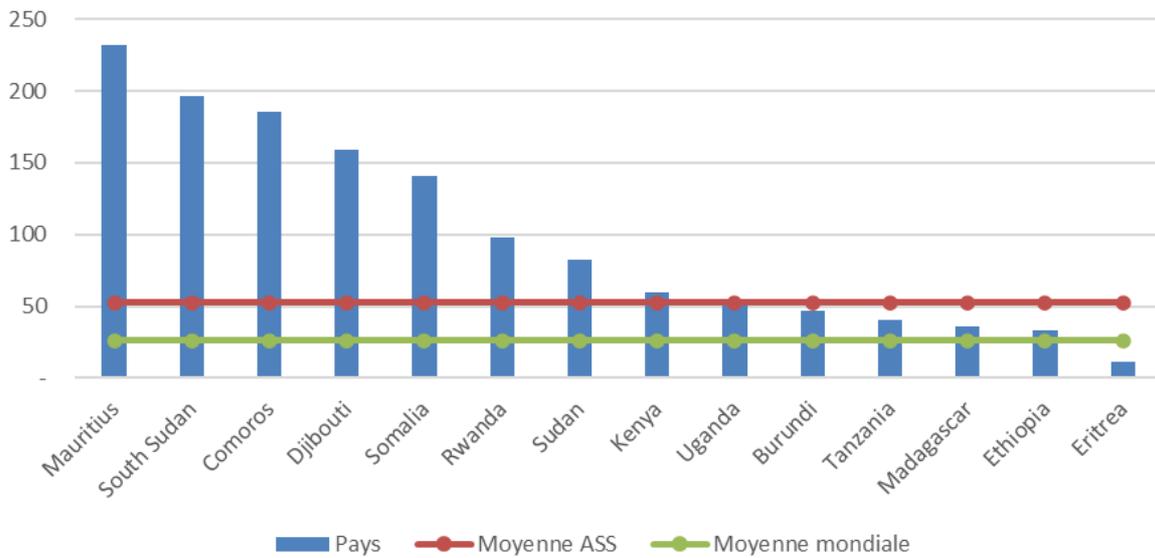


	Principaux bailleurs de l'AEOI en 2021	
	MUSD	% APD totale
Etats-Unis	5463,98	21,8%
Groupe Banque mondiale	4434,58	17,7%
Fonds Monétaire International	3032,94	12,1%
Institutions de l'UE	1525,64	6,1%
Allemagne	1110,34	4,4%

Source : OCDE

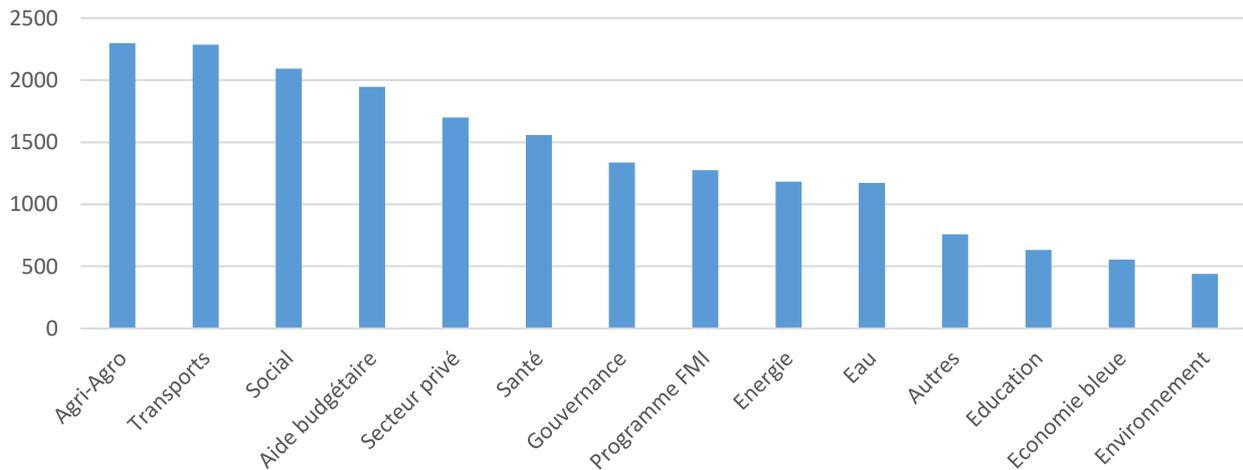
³ Brésil, Maroc, Colombie, Mexique, Côte d'Ivoire, Philippines, République dominicaine, Afrique du Sud, Tunisie, Egypte

APD en USD par habitant (BM, 2021)



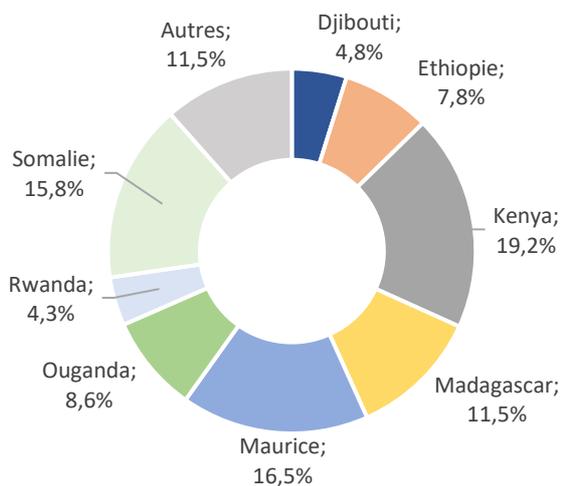
Source : Banque mondiale

Montants engagés par les Bailleurs multilatéraux en AEOI par secteur en 2022 (MUSD)

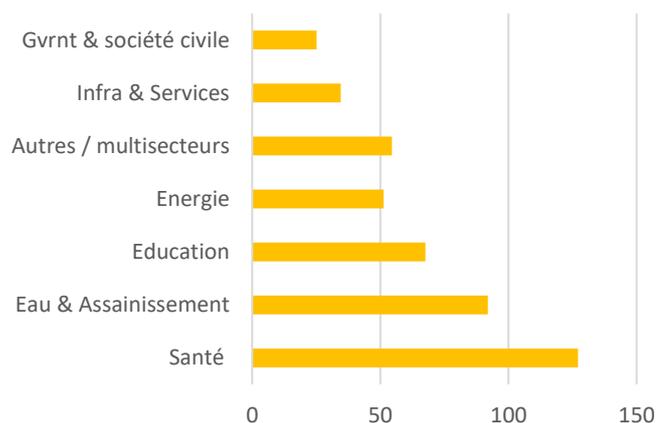


Source : SER de Nairobi

Répartition de l'APD française entre 2017 et 2021 (%)



APD bilatérale versée par secteur en 2021, MEUR



Source : Gouvernement français

Eligibilité des pays aux programmes des bailleurs

Pays	FMI	Banque mondiale	BAD
Burundi	ECF	AID	Exclusivement FAD
Comores	ECF	AID ⁴	Exclusivement FAD
Djibouti			FAD atypiques
Erythrée		AID ⁵	Exclusivement FAD
Ethiopie	ECF	AID	Exclusivement FAD
Kenya	EFF (67 %) / ECF (33 %) / RSF	Blend ⁶⁷	Financement mixte
Madagascar	ECF	AID	
Maurice			
Ouganda	ECF	AID	Exclusivement FAD
Rwanda	PCI / RSF	AID	Exclusivement FAD
Seychelles	EFF / RSF		
Somalie	EFF (10 %) / ECF (90 %)	AID	Exclusivement FAD
Soudan	ECF	AID	Exclusivement FAD
Soudan du Sud	PMB	AID	Exclusivement FAD
Tanzanie	ECF	AID	Exclusivement FAD

Source : FMI, Banque mondiale, BAD

⁴ Emprunt selon les critères de « *small economy* »

⁵ IDA non actif

⁶ Eligibles à l'IDA mais également à certains emprunts de la BIRD

⁷ Emprunt à des conditions de crédit mixtes

Communauté d'Afrique de l'Est – Burundi



Par le SER de Nairobi

Un retour des bailleurs indispensable au regard de la faiblesse des indicateurs de développement

Le Burundi est en 2021 le 28^{ème} bénéficiaire d'APD en Afrique sub-saharienne et le 58^{ème} au monde, avec une APD totale nette de 608,2 MUSD. Revu à la baisse à la suite de la crise politique de 2015 et les sanctions à l'encontre du pays, l'engagement des bailleurs multilatéraux a depuis retrouvé son niveau pré-crise. Un réengagement marqué notamment par le retour du FMI en 2021 avec le décaissement d'une aide d'urgence (Rapid Credit Facility).

L'action des bailleurs perturbée par la crise politique de 2015.

En 2015, la réélection de P. Nkurunziza pour un 3^{ème} mandat conduit à une flambée de violences sur fond de tensions ethniques entre hutus et tutsis. Une crise politique qui brouille les relations entre les autorités burundaises et les bailleurs multilatéraux, notamment le FMI qui suspend en janvier 2016 son programme associé à une Facilité Elargie de Crédit (FEC) d'un montant total de 40 MDTs. Plus globalement, l'APD à destination du Burundi chute de 29 % entre 2014 et 2015. Une tendance à la baisse de courte durée puisque cette dernière observe l'année suivante un rebond de 102 %. En cause, le rebond significatif de l'aide bilatérale des Etats-Unis qui observe une hausse de 742 % (de 42,0 à 338,6 MUSD) entre 2015 et 2016 qui vient éclipser le retrait des bailleurs multilatéraux dont la contribution continue de baisser (-8 % entre 2015 et 2016) et ne retrouvera son niveau d'avant crise qu'à partir de 2019. **En mai 2020, l'élection d'Évariste Ndayishimiye acte l'apaisement des relations entre les bailleurs et le Burundi. Un changement de paradigme, motivé notamment par une situation économique locale dégradée, qui conduit en 2021 le FMI à se réengager au Burundi** avec le décaissement d'une aide d'urgence (Rapid Credit Facility) pour un montant de 78 MUSD.

Un engagement des bailleurs très concessionnel porté par le FMI et les Nations unies

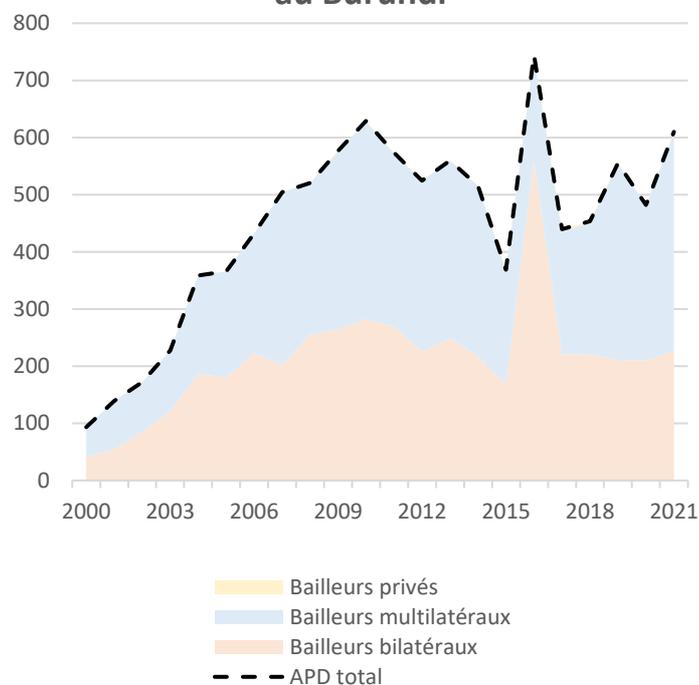
Sur la dernière décennie, le Burundi a vu son niveau de réception d'APD augmenter avec une moyenne annuelle à 528,3 MUSD entre 2011 et 2021 contre 365,2 MUSD entre 2000 et 2010. Le Burundi est le 28^{ème} bénéficiaire d'APD en Afrique sub-saharienne en 2021 (alors qu'il était le 24^{ème} en 2011) et le 58^{ème} au monde, avec une APD totale nette de 608,2 MUSD en 2021. **Parmi les bailleurs bilatéraux, les Etats-Unis arrivent en tête avec 10,1 % de l'APD totale à destination du Burundi en 2021.** Viennent ensuite les Pays-Bas (6,2 %), la Belgique (6,0 %), l'Allemagne (5,1 %), le Japon (1,8 %) et la France (1,5 %). La contribution française a été de 8,9 MUSD en 2021, faisant de la France le 6^{ème} bailleur bilatéral du Burundi. Si son aide n'est pas considérée comme concessionnelle, la Chine est également un bailleur important pour le Burundi. En 2022, cette dernière comptabiliserait 158 MUSD d'engagement dans le pays, principalement dans les secteurs des TIC (48,7 %) et des transports (21,8 %).

Concernant la France, l'AFD reprend progressivement ses activités au Burundi, mises en veille à la suite de la crise politique de 2015. L'AFD intervient en don uniquement, principalement dans le secteur de l'éducation depuis 2006. A ce titre, elle a porté un projet d'Appui au Plan Transitoire (2018-2021) et au Plan Décennal (2022-2030) de l'Education au Burundi (22 MEUR en délégation du Partenariat Mondial pour l'Education et environ 4 MEUR sur ressources propres), auquel s'est ajouté un financement additionnel d'un montant de 22,8 MUSD en juillet 2021. L'AFD soutient également financièrement plusieurs ONG pour des projets ciblés sur le Burundi ou multi-pays avec un volet burundais (comme Coalition Plus).

Concernant les bailleurs multilatéraux, le FMI arrive en tête avec 13,8 % de l'APD totale à destination du Burundi en 2021. Viennent ensuite les Nations unies (12,8 %), la Banque mondiale, et plus particulièrement l'AID, (12,5 %) et les institutions de l'Union européenne (11,1 %). Parmi leurs principaux secteurs d'intervention : le social (29,8 %), l'aide budgétaire directe (14,5 %), la gouvernance financière (10,9 %), les transports (9,1 %), l'éducation (7,5 %) et la sécurité alimentaire (6,0 %).

Malgré l'engagement des bailleurs, les indicateurs de développement au Burundi restent très fragiles classé 187^{ème} sur 191 en termes d'IDH en 2021. Pour rappel, le Burundi est l'un des pays les plus pauvres au monde, avec 83 % de la population vivant avec moins de 2,15 USD/jour selon la Banque mondiale. Une proportion d'autant plus alarmante que cette dernière observe une nette tendance à la hausse sur la décennie passée. En 2013, le taux de pauvreté était de 65,1 %. Une dégradation significative imputable notamment à la crise politique de 2015, marquée par une chute du PIB de 3,9 %, et aux pressions inflationnistes découlant de la guerre en Ukraine. L'espérance de vie à la naissance à néanmoins progressé, passant de 47,5 ans en 2000 à 61,7 ans en 2021. Considéré comme pays à faible revenu, **le Burundi bénéficie d'une APD très concessionnelle et principalement en dons** (99,9 % de l'APD totale sur les deux dernières décennies est en don). Outre les dons, les prêts accordés par le FMI au Burundi sont également très concessionnels. Issus du fond PRGT, ces derniers sont accordés à taux zéro.

Evolution de l'APD au Burundi



Principaux bailleurs du Burundi en 2021

	MUSD	% APD totale
Fonds Monétaire International	84,45	13,8%
Nations unies	78,32	12,8%
Groupe Banque mondiale	75,94	12,5%
Institutions de l'UE	67,77	11,1%
Etats-Unis	61,56	10,1%

Source : OCDE

❖ Communauté d'Afrique de l'Est – Kenya



Par le SER de Nairobi

Un soutien des bailleurs très concessionnel qui contraste avec le niveau de développement du pays

Le Kenya est aujourd'hui le 5^{ème} bénéficiaire d'APD en Afrique sub-saharienne derrière l'Ethiopie, le Soudan, la RDC et le Nigéria et le 11^{ème} au monde, avec une APD totale nette de 3,2 Mds USD en 2021. Alors que le Kenya est considéré comme PRI-TI depuis 2014, ce dernier continue néanmoins de bénéficier d'une aide très concessionnelle. En cause, le caractère « Too big to fail » du Kenya qui, malgré une situation financière très fragile, joue un rôle indispensable dans le développement économique et la stabilité politique de la région.

Un engagement des bailleurs conséquent, porté par la Banque mondiale et les Etats-Unis, à l'impact perceptible sur les indicateurs de développement

Sur la décennie écoulée, le Kenya est devenu un bénéficiaire majeur de l'APD. Reflet de l'intérêt croissant des bailleurs pour le pays, ce dernier est aujourd'hui le 5^{ème} bénéficiaire d'APD en Afrique sub-saharienne (contre 9^{ème} en 2010) derrière l'Ethiopie, le Soudan, la RDC et le Nigéria et le 11^{ème} au monde, avec une APD totale nette de 3,2 Mds USD en 2021. **Parmi les bailleurs bilatéraux, les Etats-Unis arrivent en tête avec 22,1 % de l'APD totale à destination du Kenya.** Viennent ensuite le Japon (7,2 %), le Royaume-Uni (3,1 %), l'Allemagne (2,8 %) et la France (2,3 %). Concernant la France, les engagements de l'AFD (hors Proparco) au Kenya représentent un montant cumulé d'octrois de plus de 1,55 Md EUR entre 2011 et 2021 (1,5 Md en exécution à fin 2021) et 135 MUSD en 2022. Le Kenya étant désormais classé en risque élevé de surendettement depuis mai 2020, la doctrine Lagarde interdit toute intervention de l'agence en prêt souverain sauf dérogation du Ministre.

Concernant les bailleurs multilatéraux, le groupe de la Banque mondiale, et plus particulièrement l'AID, arrive en tête avec 36,3 % de l'APD totale à destination du Kenya. Viennent ensuite le FMI (5,4 %), l'UE (4,1 %) et les Nations unies (2,2 %). A noter que la BERD devrait faire son entrée en 2024 parmi les bailleurs multilatéraux actifs au Kenya. Parmi leurs principaux secteurs d'intervention : l'aide budgétaire directe (26,6 %), les programmes FMI (21,6 %), les transports (18,6 %), l'agriculture et l'agroalimentaire (9,0 %), le secteur privé (8,6 %) et l'éducation (5,2 %).

La multiplication des projets coïncide avec des progrès concrets en termes de développement. Le taux de pauvreté⁸ s'est ainsi réduit à 38,6 % en 2021, contre 46,8 % en 2005, tandis que l'espérance de vie à la naissance est passée de 54 ans en 2000 à 61 ans en 2021. Des progrès d'autant plus notables qu'ils s'inscrivent dans un contexte de forte croissance démographique (+3,1 %/an en moyenne entre 1950 et 2022). **Le Kenya continue néanmoins de faire pâle figure en comparaison de ses paires.** Pour rappel, le taux de pauvreté moyen des PRI-TI en 2021 était de 10,9 %⁹ tandis que l'espérance de vie moyenne à la naissance atteignait 67 ans. **Il convient également d'observer les fortes disparités en matière de développement au niveau national.** A titre d'illustration, le taux de pauvreté en zones urbaines au Kenya était de 34,1 % en 2021, contre 40,7 % en zones rurales.

Une aide très concessionnelle qui contraste avec le niveau de développement du pays

Considéré comme PRI-TI depuis 2014, le Kenya continue néanmoins de bénéficier d'une APD très concessionnelle. Une situation qui s'illustre notamment par l'importante part de dons dans l'APD à destination du Kenya. Si cette proportion tend à diminuer (64,8 % en moyenne entre 2011 et 2021 contre 88,3 % entre 2000 et 2010) cette dernière se maintient toujours à un niveau relativement élevé (50,0 % en 2021). **Outre l'importance des dons, les prêts accordés au titre de l'APD sont également majoritairement concessionnels.** La Banque mondiale, qui compte en 2021 pour 36,3 % de l'APD totale perçue par le Kenya,

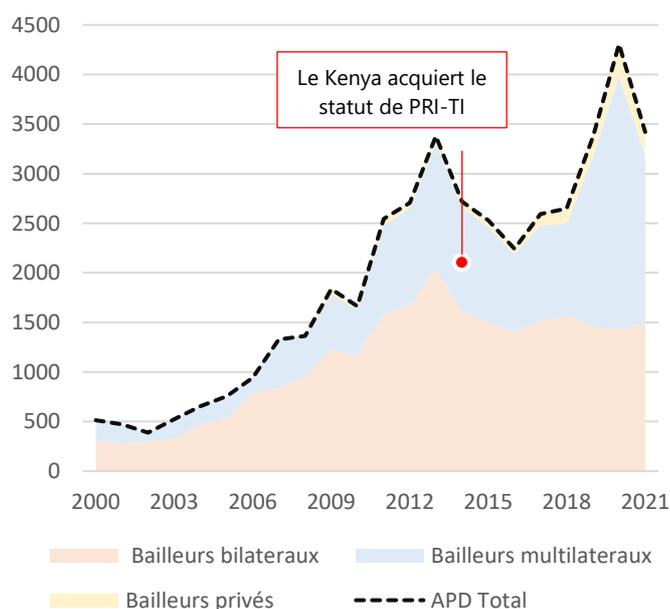
⁸ Définition nationale

⁹ Définition Banque mondiale

intervient majoritairement via des prêts AID (83,1 % des prêts alloués par la BM au Kenya en 2022) alors que le pays est éligible aux financements BIRD (seul 16,9 % des prêts alloués), moins avantageux. De même, le Kenya bénéficie d'un programme ECF (représentant un tiers – 740,9 MDTs – du montant total au titre des deux programmes EFF et ECF), puisant dans les ressources du fonds PRGT (prêt à taux zéro), pourtant destiné aux pays à faible revenu.

Cette forte concessionnalité s'explique par le caractère « Too big to fail » du Kenya qui, malgré une situation financière fragile, joue un rôle indispensable dans le développement économique et la stabilité politique de la région. Sur le plan économique, le Kenya se démarque notamment par la prédominance de ses banques au niveau régional, qui concentrent à elles seules environ 14,0 % des actifs de l'AEOI. Si ces dernières jouent un rôle essentiel au niveau régional, elles n'en restent pas moins très vulnérables à la dégradation des finances publiques kényanes¹⁰. Sur le plan politique, le Kenya s'illustre comme un îlot de stabilité dans la région. Le Kenya contribue également à la stabilité politique de la région par sa contribution à la lutte régionale contre le terrorisme. Conscients des lourdes conséquences que pourrait représenter une crise de la dette au Kenya, au niveau national comme régional, les bailleurs de fonds continuent à accorder au pays une aide très concessionnelle malgré son statut de PRI-TI.

Evolution de l'APD au Kenya



	Principaux bailleurs du Kenya en 2021	
	MUSD	% APD totale
Banque mondiale	1152	36,3%
Etats-Unis	701	22,1%
Japon	229	7,2%
Fonds Monétaire International	172	5,4%
Institutions de l'UE	129	4,1%

Source : OCDE

¹⁰ Pour rappel, en juillet 2023, Fitch a révisé à la baisse ses perspectives sur 3 banques kényanes suite à la dégradation des perspectives souveraines.

❖ Communauté d'Afrique de l'Est – Ouganda



Par le SE de Kampala

L'aide publique au développement, de bonnes intentions pour des résultats mitigés

Classé par l'OCDE dans la catégorie des pays les moins avancés et par conséquent éligible à l'Aide Publique au Développement pilotée par le Comité d'aide au développement (CAD)¹¹, l'Ouganda s'appuie fortement sur les bonnes intentions des partenaires internationaux pour accompagner sa croissance avec cependant des résultats contrastés. Avec un volume d'aides perçues de 2,5 Mds USD en 2021 dont 72 % sous forme de dons, le pays est le 7^{ème} bénéficiaire de l'APD en Afrique subsaharienne. Si l'aide multilatérale a dominé les flux entrants en 2020 en lien avec la crise Covid, les bailleurs bilatéraux du CAD (Etats-Unis en tête) - mais aussi la Chine - sont traditionnellement les principaux partenaires de développement, s'employant à intervenir dans le cadre d'une stratégie pays ciblant les projets à impact au détriment de l'aide budgétaire. La promulgation récente de la loi anti-LGBT suscite une réflexion parmi les bailleurs qui pourraient être amenés à revoir leur stratégie d'intervention.

L'APD est fragmentée et manque de coordination en raison de la prévalence de l'aide projet

Selon l'OCDE, **l'APD en Ouganda est estimée en 2021 à 2,5 Mds USD**. Elle émane à 46 % des bailleurs multilatéraux (1,2 Md USD), à 53 % des pays membres du CAD (1,3 Mds USD) et le solde (1 %) du secteur privé. Ces chiffres n'incluent pas les interventions de pays non-membres du CAD, comme la Chine ou l'Arabie Saoudite, qui se sont affirmés au cours des deux dernières décennies comme des partenaires majeurs de développement. Au total, ce sont plus d'une quarantaine de pays et des centaines d'ONG qui apportent leur soutien au développement économique et social de l'Ouganda.

Parmi les bailleurs multilatéraux ou régionaux, le groupe de la Banque mondiale est le principal intervenant avec des engagements en 2021 estimés à 330 MUSD, devant le FMI (257MUSD), l'UE (171 MUSD), la BAD (89 MUSD) et l'ONU (89 MUSD).

Du côté des membres du CAD, le premier pays partenaire est les Etats-Unis - qui surpassent même la part de la Banque mondiale avec 600 MUSD d'engagement en 2021. Il est à souligner que les autorités américaines estiment les contributions de leurs 13 agences à une moyenne de 1 Md USD/an et ciblent en priorité le secteur de la santé. Suivent le Royaume-Uni (88 MUSD), l'Allemagne (82 MUSD), la Suède (80 MUSD) et la France (67 MUSD). **Bien que l'aide de la Chine ne soit pas considérée comme concessionnelle, le pays reste un bailleur bilatéral important pour l'Ouganda.** Entre 2000 et 2022, cette dernière aurait accordé au pays 3,7 Mds USD de prêts selon le *Boston University Global Development Policy Center*. **Ces 5 dernières années, l'AFD a adopté plusieurs nouveaux projets à hauteur de 361 MEUR** dans le secteur des infrastructures (assainissement de l'eau, développement urbain et énergies renouvelables), le secteur financier et le secteur de la conservation des ressources naturelles en lien avec le changement climatique. Depuis 2020, la capacité d'intervention de l'AFD en souverain en Ouganda a été limitée à 100 MEUR par an sans jamais avoir été atteint.

L'APD en Ouganda est principalement destinée à des programmes de gouvernance (28 %), des projets énergétiques (26 %), des interventions dans le secteur agricole (15 %) et au soutien du secteur privé (5 %). Le solde (26 %) étant constitué de projets divers dans les transports, l'eau et le changement climatique.

Les partenaires de l'APD inscrivent leur stratégie au gré de leur spécialisation, de leurs intérêts et de leurs sensibilités en les alignant avec les orientations de la communauté internationale (les 17 objectifs de développement durable des Nations unies, les objectifs du millénaire) et les plans stratégiques du gouvernement matérialisés entre autres par le Plan de Développement National actuellement dans sa 3^{ème} actualisation.

¹¹ Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE est un forum international unique dont les 32 membres comptent parmi les principaux fournisseurs d'aide dans le monde.

Si les programmes d'ajustement structurels ont été critiqués pour leur tendance à la libéralisation excessive des économies, ils avaient l'avantage de faciliter la coordination internationale en faveur du pays bénéficiaire avec des prêts budgétaires. Ainsi en Ouganda, le manque de transparence dans l'action des pouvoirs publics et en particulier depuis le scandale de corruption de 2012 impliquant les plus hautes autorités de l'Etat détournant l'APD a conduit **les partenaires à orienter leur stratégie pays vers une approche projet**. Seul le FMI fait actuellement de l'aide budgétaire dans le cadre d'une facilité de crédit élargie de 1 Md USD. La Banque mondiale de son côté met en œuvre plusieurs de ses programmes (dont le GKAM -développement urbains du grand Kampala dont l'AFD est co-financeur) selon le modèle de financement *Program-for-Results (PforR)*.

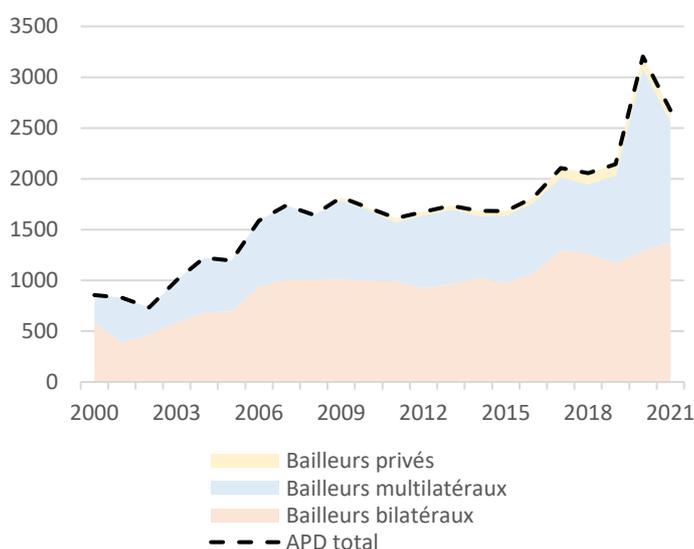
Les résultats de l'APD sont contrastés malgré de bonnes intentions et des moyens considérables

La majorité des partenaires s'emploient à mettre à disposition d'importants financements à taux très concessionnels. **Entre 2001 et 2021, l'Ouganda a bénéficié d'une APD d'une valeur de 35 Mds USD** dont un tiers (11,6 Mds USD) au cours des 5 dernières années (2017-2021) avec un pic en 2020 en lien avec la crise sanitaire. **Les dons en 2021 quant à eux sont estimés à 1,9 Mds USD soit 76 % de l'APD** mettant en lumière la forte concessionnalité de l'aide internationale en Ouganda et l'effort consenti par les partenaires de développement.

Si l'APD a permis d'atteindre des avancées significatives en termes de lutte contre la pauvreté ou de santé publique, l'économie ougandaise pâtit de la faible qualité de ses infrastructures et de son capital humain. La faible inclusivité de la croissance freine largement les progrès sociaux. Un Ougandais sur trois vit encore dans une situation d'extrême pauvreté, en particulier dans les régions du Nord et de l'Est et le PIB/habitant n'a progressé que de 1 % par an entre 2011 et 2022. Avec la crise Covid, combinée avec des chocs extérieurs (sécheresse, conflits en Ukraine et au Soudan), on observe une nouvelle hausse du taux de pauvreté national (+5 % pour atteindre 26 % en 2021) qui a partiellement annulé les progrès effectués lors de la dernière décennie.

Par ailleurs, les ressources extérieures, allouées par les partenaires de développement, assurent 26,9 % des recettes budgétaires de l'Etat ougandais créant une rente de situation peu favorable au développement économique et engendrant des effets d'éviction. Par ailleurs, **la fragmentation de l'APD et les perspectives de rente pétrolière ne sont pas de nature à contenir le rétrécissement de l'espace dévolu à la société civile** en témoigne la loi anti-LGBT récemment promulguée (dont les effets concrets restent à mesurer) qui inquiètent la communauté internationale (la Banque mondiale a d'ailleurs pris la décision de suspendre tout nouvel engagement).

Evolution de l'APD en Ouganda (MUSD)



Principaux bailleurs de l'Ouganda en 2021

	MUSD	% APD totale
Etats-Unis	630,78	24%
Groupe Banque Mondiale	335,45	13%
Fonds Monétaire International	257,16	10%
Fonds Mondial	195,70	7%
Institutions de l'UE	171,15	7%

❖ Communauté d'Afrique de l'Est – Rwanda



Par le SER de Nairobi

Un soutien des bailleurs indispensable au développement du pays malgré les progrès réalisés

Le Rwanda est en 2021 le 16^{ème} bénéficiaire d'APD en Afrique sub-saharienne et le 33^{ème} au monde, avec une APD totale nette de 1 330 MUSD. En progression constante depuis les années 1990, le Rwanda a connu un doublement de son APD en 1994 et 1995 alors que le génocide s'achevait avant de retrouver des niveaux pré-génocide à la fin des années 90. En 2012, le Rwanda a connu une baisse importante de son APD (-30 %) à cause de tensions politiques avec ses principaux bailleurs. Néanmoins, le Rwanda est aujourd'hui un partenaire apprécié des bailleurs aussi bien en termes de volume de l'aide que de sa concessionnalité.

Le pays attire différents bailleurs publics comme privés aux premiers rangs desquels la Banque mondiale et les Etats-Unis

Après le génocide perpétré contre les Tutsis en 1994, le pays était dans une situation particulièrement ardue et était classé bon dernier sur la plupart des indicateurs économiques au niveau mondial. Ainsi, la reconstruction du pays a nécessité la mobilisation des fonds venus des bailleurs internationaux. Ceux-ci ont à la fois soutenu le redressement du pays pour des considérations de développement mais pour certains (notamment les Etats-Unis et la Belgique) c'était un moyen politique de compenser l'intervention ou la non intervention de leur pays durant le génocide. Depuis 2015, le soutien des bailleurs intervient en appui à la vision 2050 visant à faire du Rwanda un pays à revenu intermédiaire d'ici 2035 et un pays à revenu élevé en 2050.

Le Rwanda est, historiquement, un bénéficiaire important de l'APD. Sur la décennie écoulée, l'aide est stable autour de 1,2 Md USD par an, hormis en 2012 à la suite de tensions politiques avec les partenaires internationaux. En 2021, l'aide publique au développement s'élevait à 1 330 MUSD auquel s'ajoute 131,8 millions de la part des donateurs privés soit une aide au développement totale de 1 462 MUSD dont 953 MUSD de dons.

Le premier bailleur du Rwanda est la Banque mondiale avec 324 MUSD soit 22 % de l'APD totale et qui intervient principalement dans les secteurs des infrastructures, de la protection sociale, l'agriculture et le développement rural. La Banque mondiale intervient majoritairement en prêt (60 %) même si cette part tend à diminuer avec l'introduction de financements IDA composés à part égale de prêt et de don. La Banque mondiale est par ailleurs historiquement le principal bailleur du pays. En seconde position et en **première position des bailleurs bilatéraux, les Etats-Unis** apportaient 152 MUSD soit 10 % de l'APD totale. Les Etats-Unis interviennent à travers USAID principalement dans les secteurs de la santé de l'éducation et la société civile. Au Rwanda, les Etats-Unis interviennent quasi exclusivement en don. **En 3^{ème} position, le Fonds mondial** finance pour 110,5 MUSD de subventions soit 8 % de l'APD totale dans des projets de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. **Le FMI qui ne figurait pas dans les dix premiers bailleurs du classement 2021** est pourtant l'un des plus importants bailleurs historiquement avec 223 MUSD en 2020 et environ 176 MUSD en 2022 à la faveur de la signature du *Resilience and Sustainability Facility* d'une durée de 36 mois plaçant le Rwanda comme premier pays Africain récipiendaire de ce financement. **La Banque Africaine de développement est un partenaire important du Rwanda mais son soutien est en déclin depuis plusieurs années.** En 2021, la banque régionale avait pourvu pour 30 MUSD (contre 130 en 2020 et 118 en 2018). Cette dernière intervient à 99 % en prêt dans les secteurs de l'assainissement, de la gestion des déchets et l'agriculture.

Suffisamment significatif pour le souligner, la *Fondation Mastercard* est le premier donateur privé du Rwanda avec 101,3 MUSD (4^{ème} bailleur du pays en 2021) intégralement sous forme de dons. La fondation intervient dans le secteur du tourisme, de l'entrepreneuriat et de la culture.

La position de la France en 2021 la plaçait en 5^{ème} position des bailleurs et en troisième position des bailleurs bilatéraux (deuxième en 2022). Ce soutien est d'autant plus remarquable que l'AFD n'intervient au Rwanda que depuis 2020 et la concrétisation du rapprochement entre Paris et Kigali. L'engagement de la France au Rwanda porte sur un financement de 500 MEUR sur la période 2019-2023 et s'articule autour de trois

secteurs principaux que sont la santé, l'éducation (comprenant le sport) et le soutien à la francophonie et le climat (comprenant le développement urbain et rural). L'AFD intervient très majoritairement en prêt (90 %) au Rwanda. La filiale secteur privé de l'AFD Proparco est encore peu présente au Rwanda même si cette dernière a annoncé en 2023 son premier projet depuis la réconciliation avec le financement du centre commercial du groupe Duval à Kigali.

Outre la France, d'autres pays européens sont des bailleurs importants du Rwanda comme **l'Allemagne (100,8 MUSD en 2021) présente avec la KFW et la GIZ** principalement sur le sujet d'entrepreneuriat, d'agriculture, de protection sociale et de gouvernance. L'Allemagne intervient uniquement en don au Rwanda. La France et l'Allemagne travaille conjointement sur le développement rural des districts du Nord et de l'Ouest du pays dans le cadre d'un *basket fund* de financement. **Autre bailleur européen important, la Belgique apporte 52,3 MUSD à travers ENABEL** dans les secteurs de la santé, l'agriculture et l'urbanisation. **La Suède (28 MUSD), les Pays-Bas (22 MUSD) et l'Espagne (10 MUSD)** complètent le classement des pays européens. A noter que **l'agence de développement luxembourgeoise Luxdev, le Danemark et la Hongrie ont annoncé l'ouverture d'agences à Kigali** pour augmenter leurs financements vers le Rwanda. Le Japon et le Royaume Uni sont enfin des bailleurs bilatéraux importants notamment dans les projets d'infrastructures et d'éducation.

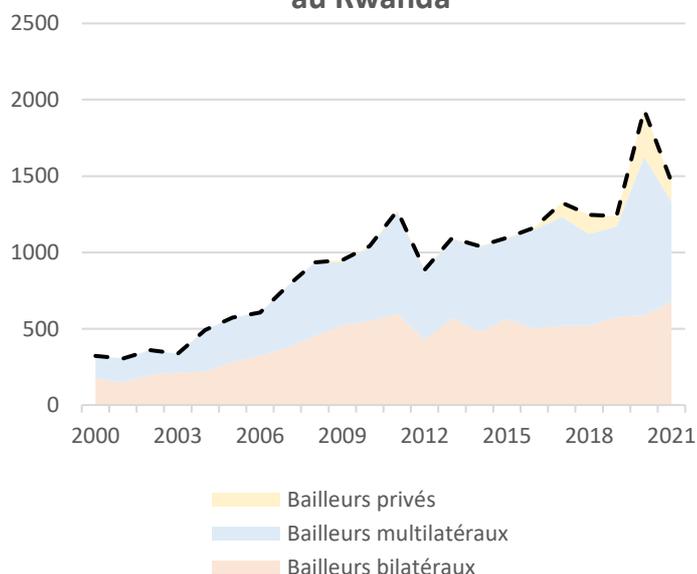
Enfin, la Chine est un bailleur important au Rwanda même si le volume et son poids d'intervention reste inférieur à d'autres pays de la région. Depuis 2000, 15 prêts ont été octroyés par la Chine au Rwanda pour un montant total de 659,7 MUSD. **Il convient également d'observer que l'aide de la Chine n'est pas considérée comme concessionnelle.**

Une intervention des bailleurs qui a contribué à l'amélioration des principaux indicateurs de développement

Grâce à l'engagement des bailleurs depuis 1994 et à ses propres efforts, le Rwanda a pu se reconstruire et améliorer significativement la plupart de ses indicateurs de développement et progresser de plus de 30 places à l'IDH. En effet, le pays a fait d'énormes progrès depuis dans la réduction du taux de pauvreté en passant de 75 % de la population à 52 % en 2016. L'espérance de vie a elle augmenté passant de 51,2 ans en 2002 à 69,6 ans en 2022. De plus, le Rwanda continue de bénéficier d'une des plus fortes croissances d'Afrique. **Néanmoins, ces progrès sur 20 ans masquent une stagnation relative depuis quelques années et de fortes disparités entre Kigali et le reste du pays.**

Le Rwanda bénéficie d'une bonne concessionnalité de son APD avec près de 72 % de l'aide sous forme de dons. Cette situation s'explique par le fait que le Rwanda reste un PMA et donc l'un des pays les plus pauvres du monde. Néanmoins, celui-ci bénéficie d'une bonne image de gouvernance et le pays est capable d'attirer différents types de partenaires financiers.

Evolution de l'APD au Rwanda



Principaux bailleurs du Rwanda en 2021

	MUSD	% APD totale
Groupe Banque mondiale	323,93	22%
Etats-Unis	151,99	10%
Fonds Mondial	110,49	8%
Mastercard Fondation	101,35	7%
Allemagne	100,79	7%

Source : OCDE

❖ Communauté d'Afrique de l'Est – Soudan du Sud



Par le SE de Kampala

Une aide publique délivrée sous forme de don pour répondre aux nombreux besoins humanitaires

Après de longues années de guerre (d'indépendance puis civile), le Soudan du Sud est l'un des pays les plus pauvres et les plus fragiles du monde. Depuis sa création en 2011, le pays a ainsi drainé plus de 17 Mds USD d'APD, soit une moyenne de 1,6 Md USD par an avec deux pics atteint en 2017 et 2021 à respectivement 2,2 et 2,1 Mds USD. 10^{ème} bénéficiaire de l'APD en Afrique sub-saharienne, l'aide extérieure représentait en 2021 plus de 35 % du PIB.

Une aide essentiellement portée par les bailleurs bilatéraux et principalement sous forme de dons humanitaire

En 2021, l'APD au Soudan du Sud émane à 71 % des bailleurs bilatéraux et à 28 % des institutions multilatérales de développement et très marginalement de bailleurs privés.

Parmi, les donateurs bilatéraux, les Etats-Unis¹² sont actifs depuis 2011 et ont décaissé en 10 ans plus de 6 Mds USD dont 800 MUSD en 2021 assumant 37 % de l'effort total. **Ils sont suivis de loin par l'Allemagne** (6,4 %), le **Royaume-Uni** (6,2 %) et le **Canada** (5 %). A noter que la **France** ne contribue pas directement à l'APD et que la **Chine** est relativement discrète, communiquant principalement sur des dons en nature.

Du côté des intervenants à dimension multilatérale et régionale, le **FMI** soutient le pays depuis 2020 à travers un programme sans financement (SMP¹³ entre 2021 et 2023, et PMB¹⁴ depuis mars) qui devrait préparer les bases pour un éventuel programme au titre de l'ECF. De plus, il a apporté trois financements d'urgence au titre de la RCF¹⁵. Il s'est engagé la première année à hauteur de 51 MUSD et a triplé sa contribution en 2021 à 171 MUSD (soit 8,2 % de l'APD totale). En 2023, le FMI a déboursé 115 MUSD afin de soutenir la population en situation d'insécurité alimentaire (*Food Shock Window*). La **Banque mondiale**, active depuis 2014 a décaissé 371 MUSD en 8 ans dont 88 MUSD en 2021. Ces secteurs d'intervention sont la santé (36,2 %), le social (36,0 %) et la gouvernance (27,8 %). L'**UE** a libéré 1,4 Md USD depuis 2012 dont 119 MUSD en 2021. La BAD est peu active pour le moment avec un apport de 114 MUSD depuis 2014 (seulement 10 MUSD en 2021).

Parmi les ONG et agences de l'ONU, le **Fonds global** (395 MUSD en 10 ans), le **HCR** (273 MUSD), l'**UNICEF** (125 MUSD) contribuent à l'action humanitaire.

Au regard des capacités limitées de l'Etat, l'APD parvient intégralement sous forme de dons et est orientée dans des projets humanitaires, en particulier dans la santé et l'assistance alimentaire. Cette année, l'UE a alloué 82 MEUR pour des actions humanitaires. On notera également des projets de la Banque mondiale pour accompagner l'électrification *Off-grid* et accompagner le développement du secteur financier.

Des besoins humanitaires immenses et un manque d'infrastructure de base

Les quatre années d'inondations consécutives, les conflits intercommunautaires et l'augmentation des prix de base du fait de la guerre en Ukraine ont aggravé la situation économique, sociale et humanitaire déjà très préoccupante du pays. Selon UNDP, **6,31 millions de personnes sur 15 millions au Soudan du Sud étaient en situation d'insécurité alimentaire aigüe** en décembre 2022. Le pays manque d'infrastructure de base, en particulier dans le secteur de l'électricité avec un **taux d'accès à l'énergie parmi les plus faible au monde.**

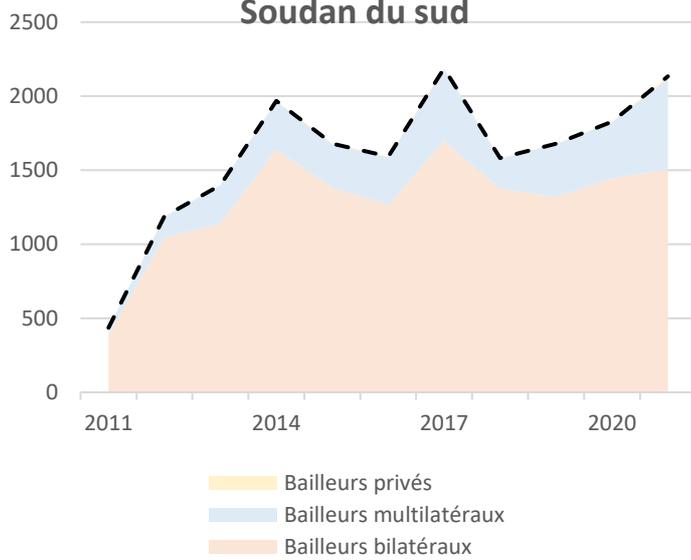
¹² Les États-Unis ont énergiquement œuvré à la partition du Soudan, entre le Nord et le Sud et ainsi participé à l'indépendance du Soudan du Sud.

¹³ Staff-Monitored Program

¹⁴ Staff-Monitored Program with Board Involvement

¹⁵ Rapid Credit Facility

Evolution de l'APD au Soudan du sud



Principaux bailleurs du Soudan du Sud en 2021

	MUSD	% APD totale
Etats-Unis	799,29	37,5%
Fonds Monétaire International	175,24	8,2%
Allemagne	137,05	6,4%
Royaume-Uni	132,29	6,2%
Institutions de l'UE	119,49	5,6%

Source : OCDE

Communauté d'Afrique de l'Est – Tanzanie



Par le SE de Dar es Salam

Le réengagement des bailleurs se poursuit à la suite de la nomination de Samia Suluhu Hassan en 2021

La Tanzanie est aujourd'hui le 6^{ème} bénéficiaire d'APD en Afrique sub-saharienne derrière l'Ethiopie, le Soudan, la RDC, le Nigéria et le Kenya et le 14^{ème} au monde, avec une APD totale nette de 2,6 Mds USD en 2021. La Tanzanie a accédé au statut de PRI-TI en 2020, mais le niveau de vie des personnes défavorisées n'en sera pas impacté à court/moyen terme. La position des grands bailleurs et des banques multilatérales reste sur une ouverture de principe même si les volumes ont baissé ces dernières années.

Un engagement des bailleurs conséquents, porté par le FMI et les Etats-Unis

Sur la décennie écoulée, la Tanzanie est l'un des principaux pays bénéficiaires d'APD en Afrique sub-saharienne. Reflet de l'intérêt croissant des bailleurs pour le pays, ce dernier est aujourd'hui le 6^{ème} bénéficiaire d'APD en Afrique sub-saharienne derrière l'Ethiopie, le Soudan, la RDC, le Nigéria et le Kenya et le 14^{ème} au monde, avec une APD totale nette de 2,6 Mds USD en 2021. L'aide bilatérale représente 42,3 % de ce montant, **parmi les bailleurs bilatéraux, les États-Unis sont de loin le premier bailleur bilatéral avec 18,8 % de l'APD totale à destination à la Tanzanie.** Viennent ensuite le Royaume-Uni (3,2 %), la Suède (3,2 %), l'Allemagne (2,3 %), la Corée (2,1 %), le Danemark (1,9 %), le Canada (1,8 %), la Norvège (1,7 %), le Japon (1,6 %) et la France (1,5 %).

La France, (40 MUSD) est le 10^{ème} bailleur bilatéral de la Tanzanie en 2021. Active dans le pays depuis 1993 (bureau ouvert en 2008), l'AFD atteint aujourd'hui une place significative parmi les bailleurs de fonds, avec 1,1 Md EUR de financements accordés à la Tanzanie depuis 2008, et une forte montée en puissance ces dernières années (doublement des engagements de 67 MEUR par an sur la période 2010-16 à 150 MEUR sur la période 2017-2021), essentiellement sous forme de prêts souverains concessionnels. L'AFD s'est concentrée historiquement sur le secteur des infrastructures de base (eau, assainissement, énergie, transport, santé) en ligne avec les priorités du plan quinquennal de développement de la Tanzanie 2017 - 2022 (FYDPII). Au cours des cinq prochaines années (2022 -2027), l'AFD diversifiera ses interventions sur les sujets de développement urbain, la transition territoriale durable et écologique (conservation/gestion des aires protégées et forêts), le soutien à une agriculture durable, et la conservation/gestion durable des océans (« économie bleue ») et les nouvelles communications (NTIC) pour s'aligner avec le troisième plan quinquennal de développement de la Tanzanie 2021/22 - 2025/26 (FYDPIII).

Concernant les bailleurs multilatéraux, le FMI arrive en tête avec 21 % de l'APD totale à destination de la Tanzanie en 2021. Une position que le FMI devrait conserver à la suite de l'approbation en juillet 2022 d'une facilité élargie de crédit (FEC) de 795,58 MDTs (200 % de la quote-part, soit environ 1 046,4 MUSD au moment de l'approbation du programme).

Viennent ensuite le groupe de la Banque mondiale et plus particulièrement l'AID, (13 %). L'essentiel du portefeuille actif de la Banque est composé de prêts AID. Il comprend 27 projets nationaux, soit un portefeuille total d'environ 7,3 Mds USD. Les secteurs clés du portefeuille national sont les transports (23,6 %), l'éducation (22,2 %), l'eau (13,9 %), l'administration publique (12,5 %) l'énergie (9,7 %), et la santé (5,5 %). D'autres projets couvrent la protection sociale, la gouvernance, le développement numérique, le développement humain et la pauvreté. Les projets régionaux de Tanzanie sont axés sur l'énergie, l'éducation, la pauvreté et l'équité. **Un nouveau cadre de partenariat avec le pays (CPP) est cours d'élaboration en partenariat avec le gouvernement et son achèvement est actuellement prévu vers mars 2024.** Le CPP 2018-2022 achevé mettait l'accent sur l'augmentation de la productivité et le soutien à une croissance durable et équitable, la valorisation du capital humain et la modernisation des institutions publiques.

Viennent ensuite : (a) le Fonds mondial (9,5 %), depuis 2003, le Fonds mondial a signé des subventions pour un montant supérieur à 3,2 Mds USD en faveur de la Tanzanie, dont plus de 2,8 Mds ont été décaissés. Les

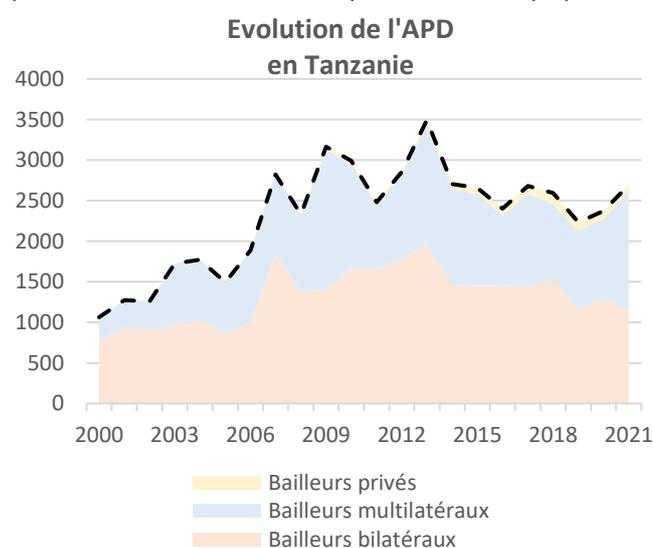
subventions actives totalisent 682 MUSD pour la période de financement 2020-2022 ; **(b) les institutions européennes - UE et la BEI (5,3 %), on note une amélioration des relations entre la Tanzanie et l'Union européenne** : la visite de la Présidente Samia Suluhu Hassan à Bruxelles en février 2022 a notamment permis le déblocage de 111,5 MEUR de fonds de développement, fonds qui avaient été demandés par la Tanzanie mais retenus par l'Union européenne pendant la période de tensions sous la présidence Magufuli. Le Programme Indicatif Multi-annuel (PIM) pour la Tanzanie (2021-2027) identifie 3 domaines de coopération prioritaires : (i) la croissance inclusive, verte, durable ; (ii) le développement humain et la création d'emploi ; (iii) la bonne gouvernance. Au titre de ce PIM, la Tanzanie devrait bénéficier, pour la période 2021-2025, d'une enveloppe totale de 426 MEUR. En mars 2022, une subvention de 180 MEUR a été signée avec la Tanzanie pour le financement de 3 programmes visant l'amélioration de la numérisation dans le pays (35 MEUR), le renforcement de l'égalité des sexes (70 MEUR) et le développement des villes vertes avec une première phase dans les régions de Tanga, Mwanza et Pemba (75 MEUR) ; **(c) la Banque africaine de développement (2,3 %) qui cible le développement des infrastructures durables (transports, énergie, eau et assainissement) et l'amélioration de l'environnement commercial du secteur privé pour la création d'emplois.** En mai 2023, l'engagement total de la BAD s'élevait à 2,0 Mds USD au profit de 17 projets répartis dans les transports, l'énergie, l'eau et l'assainissement.

Les principaux secteurs d'intervention des bailleurs multilatéraux en Tanzanie sont : les transports (26,6 %), l'aide budgétaire directe (26,1 %), l'économie bleue (19,4 %), l'énergie (18,9 %), l'eau (1,6 %) et la santé (0,8 %).

Une aide très concessionnelle qui soutient le niveau de développement du pays

Considérée comme PRI-TI depuis 2020, la Tanzanie continue néanmoins de bénéficier d'une APD très concessionnelle. Une situation qui s'illustre notamment par l'importante part de dons (65 %) dans l'APD à destination de la Tanzanie. Outre l'importance des dons, les prêts accordés au titre de l'APD sont également majoritairement concessionnels. La multiplication des projets a contribué à des progrès concrets en termes de développement. La concentration des investissements dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie et des transports a permis d'améliorer les conditions de vie de la population. Alors que le plan stratégique *Tanzania Development Vision 2025* prévoyait l'atteinte du statut de pays à revenu intermédiaire de tranche inférieure (PRI-TI) en 2025, c'est chose faite en 2020 avec un RNB par habitant qui s'élève à 1 110 USD (contre un seuil à 1 025 USD).

Si la Banque mondiale reconnaît le statut de PRI-TI à la Tanzanie, elle attire aussi l'attention sur le caractère non inclusif de sa croissance. La croissance démographique pèse sur les efforts de lutte contre la pauvreté. Avec 4,9 enfants par femme, la population croît de 3 % par an (61,7 millions d'habitants en 2022)¹⁶.



La pauvreté baisse en relatif mais augmente en valeur absolue avec un plus grand nombre de pauvres. Le développement des infrastructures demeure une priorité de la présidente Samia, mais le déficit de capacités dans les transports et l'énergie pèse sur l'essor du pays.

	Principaux bailleurs de la Tanzanie en 2021	
	MUSD	% APD totale
Fonds Monétaire International	566,76	21,1%
Etats-Unis	506,86	18,8%
Groupe Banque mondiale	360,31	13,4%
Fonds Mondial	248,42	9,2%
Institutions de l'UE	138,77	5,2%

Source : OCDE

¹⁶ Bureau national des statistiques de Tanzanie

Indicateurs régionaux : Communauté d'Afrique de l'Est

Indicateurs Pays	Burundi	Kenya	Ouganda	Rwanda	Sud Soudan	Tanzanie
Population (M hab.) BM 2022	12,9	54,0	47,2	13,8	10,9	65,5
Croissance démographique (%) BM 2022	2,7	1,9	3,0	2,3	1,5	3,0
Doing Business (classement) 2020	166	56	116	38	185	141
Rang Indice de corruption - Transparency international 2022	171	123	142	54	178	94
Macroéconomie						
PIB (Mds USD) FMI 2023	3,2	112,7	52,4	13,9	6,3	84,0
PIB par habitant (USD) FMI 2023	246	2 188	1 163	1 032	417	1 327
Croissance du PIB réel (%) FMI 2023	3,3	5,0	4,6	6,2	3,5	5,2
Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI 2023	20,1	7,7	5,8	14,5	16,3	4,0
Finances Publiques						
Solde budgétaire, dons compris (%PIB) FMI 2023	-5,0	-4,7	-4,2	-5,0	8,4	-3,3
Dette publique (%PIB) FMI 2023	72,7	70,2	48,3	63,3	60,4	42,6
Dette publique extérieure (%PIB) FMI - REO 2023	27,6	33,5	28,9	55,7	-	26,3
Echanges						
Balance des biens (%PIB) CNUCED 2022	-32,0	-12,4	-10,3	-10,5	-6,1	-8,8
<i>Exportation française vers (MEUR) Douanes françaises 2022</i>	9,6	174,5	59,7	32,2	3,6	71,3
<i>Importation française depuis (MEUR) Douanes françaises 2022</i>	1,5	142,7	24,8	6,2	0,2	35,8
Balance courante (%PIB) FMI 2023	-18,7	-4,9	-7,1	-12,7	2,3	-5,2
Transferts de la diaspora (%PIB) BM 2022	1,6	3,6	2,5	3,6	1,3	0,8
Réserves de change (mois d'import) FMI - REO 2023	2,2	3,0	3,4	3,7	0,5	3,8
Développement						
IDH BM 2021	0,43	0,58	0,53	0,53	0,39	0,55
Espérance de vie à la naissance BM 2021	61,7	61,4	62,7	66,1	55,0	66,2
Taux de pauvreté (<1,90 USD/jours, %) BM*	65,1	29,4	42,2	52,0	67,3	44,9
Emissions de CO ² par habitant (kg) BM 2020	58	374	128	105	164	234
Notation Dette Souveraine						
S&P	-	B	B	B+	-	-
Moody's	-	B3	B2	B2	-	B2
Fitch	-	B	B+	B+	-	B+
Politique Monétaire						
Taux directeur*	-	10,50	9,50	7,50	-	5,00

*Dernière donnée disponible

❖ Corne de l’Afrique – Djibouti

Par le SE d’Addis Abeba



Djibouti : bénéficiaire mineur de l’APD malgré des vulnérabilités croissantes

Djibouti est, en 2021, le 39^{ème} bénéficiaire d’APD en Afrique sub-saharienne et le 81^{ème} au monde, avec une APD totale nette de 175,9 MUSD. Djibouti constitue un bénéficiaire mineur de l’APD en valeur, notamment en raison de la taille de sa population (1 M d’habitants).

Un engagement des bailleurs limité et très concessionnel

Sur la dernière décennie, Djibouti a vu son niveau de réception d’APD presque doubler avec une moyenne annuelle à 180,3 MUSD entre 2011 et 2021 contre 99,1 MUSD entre 2000 et 2010. Une tendance haussière qui n’est pas spécifique à Djibouti et qui s’observe, à rythme similaire, au niveau des volumes d’APD mondiaux entre les deux décennies. Ainsi, malgré des volumes d’APD plus importants, Djibouti ne progresse pas dans les classements des pays récipiendaires et reste un bénéficiaire mineur d’APD. Djibouti est le 39^{ème} bénéficiaire d’APD en Afrique subsaharienne en 2021 (il était le 39^{ème} en 2011) et le 81^{ème} au monde (93^{ème} en 2011) avec une APD totale nette de 175,9 MUSD en 2021 en provenance à part égale des bailleurs multilatéraux et bilatéraux.

Parmi ces bailleurs bilatéraux, les Etats-Unis arrivent en tête (12,3 % de l’APD en 2021) suivi du Japon (6,7 %), de la France (5,7 %), du Koweït (2,3 %), et du Qatar (1,2 %). Si son aide n’est pas considérée comme concessionnelle, la Chine est également un bailleur important pour Djibouti. Entre 2000 et 2019, Djibouti aurait bénéficié d’1,5 Md USD de prêts (pour certains concessionnels) de la Chine¹⁷ principalement dans les secteurs des transports (63,5 %) et de l’eau (21,5 %). **Concernant la France, elle constitue, sur la décennie, le premier bailleur du pays.** Les interventions de l’AFD sont axées sur la contribution à un développement durable et inclusif de Djibouti au travers de trois objectifs : (i) favoriser la diversification de l’économie, améliorer sa compétitivité et son ancrage régional (transition énergétique et numérique, transition politique), (ii) contribuer au renforcement du capital humain (transition démographique et sociale) et (iii) promouvoir le développement de villes durables (transition territoriale et écologique). Le secteur de l’eau et de l’assainissement est particulièrement investi par l’AFD. En 2022, le portefeuille de l’AFD comprenait 17 projets pour un montant total d’autorisations de 146 MEUR et un prêt actif (en non souverain) pour un total d’encours de 20 MEUR à la fin 2022.

Les bailleurs du golfe bénéficient également d’une présence importante à Djibouti. C’est le cas du Koweït sur les sujets énergie (et notamment géothermique), logement et transport ou encore de l’Arabie Saoudite sur les sujets eau et assainissement, agriculture, logement, transport.

Concernant les bailleurs multilatéraux, l’AID appartenant au groupe Banque mondiale arrive en tête avec 22,6 % de l’APD totale à destination de Djibouti en 2021. Viennent ensuite l’Union européenne (12,7 %), le Fonds mondial (5,2 %) et les Nations unies (5,0 %). Parmi leurs principaux secteurs d’intervention : le social (45 %), la sécurité alimentaire (20 %), la santé (19,5 %) et l’éducation (15 %).

En dépit de son statut intermédiaire entre la catégorie des PMA et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRI-TI)¹⁸, Djibouti bénéficie à 72 % d’une APD en dons. Plusieurs bailleurs, comme l’UE, les Etats-Unis ou encore la JICA (Agence japonaise de coopération internationale) limitent leurs interventions à la mobilisation de subventions en raison de la situation d’endettement du pays (en « *high distress* » selon la

¹⁷ Base de données du *Boston University Global Development Policy Center*

¹⁸ Le Comité des politiques de développement (CPD) réexamine la catégorie des PMA tous les trois ans. Lorsqu’un pays atteint des seuils préétablis pour deux des trois indicateurs – le RNB par habitant, l’indice du capital humain (ICH) et l’indice de vulnérabilité économique et environnementale (IVE) – ou bien lorsque le RNB par habitant est plus de deux fois supérieur au seuil (c’est le cas pour Djibouti), un certain nombre d’activités de collecte d’informations sont lancées en vue d’une deuxième évaluation trois ans plus tard. Djibouti a entamé son parcours de reclassement en 2021 et pourrait sortir de la catégorie des PMA dès 2027 selon les estimations des Nations Unies.

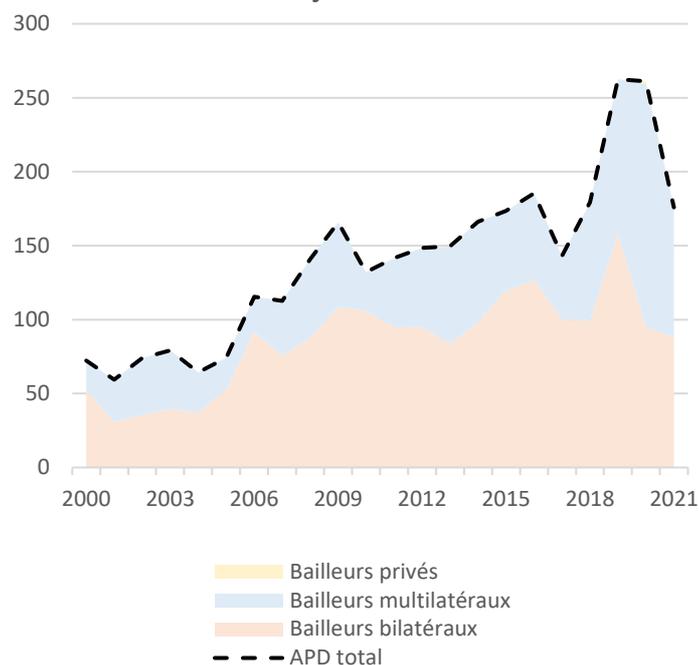
qualification du dernier rapport Article IV du FMI). C'est également le cas de l'AFD, contrainte par la doctrine Lagarde lui interdisant toute intervention de l'agence en prêt souverain en situation de défaut sur sa dette. A contrario, la BM, le Fonds koweïtien, le FADES interviennent principalement en prêts.

Des fragilités persistantes et exacerbées par les chocs externes justifiant une attention des bailleurs envers Djibouti

Malgré l'engagement des bailleurs, les indicateurs de développement à Djibouti restent fragiles. La pauvreté toucherait 1 personne sur 6 (Banque mondiale), une situation qui se serait dégradée en raison de la pandémie (estimation du taux d'extrême pauvreté à Djibouti à 23-30 % en 2020 contre 15 % en 2019). La répartition des revenus reste inégale, avec un coefficient de Gini de 0,41 en 2021. Le taux de chômage est passé de 54 % de la population active en 2010 à 47 % en 2017 et touche en premier lieu la population jeune. De même, les résultats en matière de développement sont faibles¹⁹ par rapport au revenu par habitant du pays (3 760 USD en 2023 selon le FMI, montant peu significatif car porté par les investissements dans les infrastructures, avec parfois un effet-multiplicateur limité pour la population).

Les vulnérabilités structurelles de l'économie djiboutienne (dépendance aux produits alimentaires et pétroliers importés) conjuguées à une exposition croissante aux chocs climatiques (sécheresse, inondation) exacerbent les pressions de la pauvreté et de la sécurité alimentaire. Le pays accueille également un flux sans cesse croissant de réfugiés (Yemen, Somalie, Ethiopie). L'action des bailleurs peut ainsi être amenée à se renforcer dans ce contexte.

Evolution de l'APD à Djibouti



Principaux bailleurs de Djibouti en 2021

	MUSD	% APD totale
Groupe Banque mondiale	39,74	23%
Institutions de l'UE	22,35	13%
Etats-Unis	21,63	12%
Japon	11,82	7%
France	10,04	6%

Source : OCDE

¹⁹ Djibouti est classé très bas à 166 sur 189 pays par l'indice de développement humain (IDH).

❖ Corne de l'Afrique – Erythrée

Par le SE d'Addis Abeba



L'Erythrée, un pays largement coupé de l'APD, de façon volontaire

Etat prônant une politique de refus de l'aide depuis 2005, l'Erythrée est l'un des pays qui reçoit le moins d'APD en Afrique subsaharienne avec 43,9 MUSD reçus en 2021. Bien que l'accord de paix signé avec l'Ethiopie en 2018 ait eu un effet positif sur la situation du pays (levée des sanctions internationales en novembre 2018), l'implication de l'Erythrée dans la guerre du Tigré qui a débuté en novembre 2020 a fait reculer ces progrès avec une reprise de certaines sanctions une année plus tard.

Dans un contexte politique très instable, l'APD reste faible et les indicateurs en berne

Classé au 129^{ème} rang au niveau mondial et au 48^{ème} au niveau de l'Afrique Subsaharienne parmi les récipiendaires d'APD d'après l'OCDE, l'Erythrée reste l'un des pays les moins alimentés en la matière. Sous prétexte d'éviter les éventuelles conditions politiques qu'imposeraient les donateurs, l'Erythrée a sévèrement limité toute forme de recours à l'aide provenant d'entités étrangères. A ce titre, en 2021, le montant total d'APD reçu par le pays s'élevait à 43,9 MUSD, un chiffre en baisse continue malgré une hausse importante et ponctuelle en 2019. **Pour autant, l'Erythrée reste un pays très peu développé.** En 2021, d'après les données du PNUD, le pays a été classé 176^{ème} parmi 189 pays²⁰ en termes d'IDH.

L'accord de paix signé entre l'Ethiopie et l'Erythrée en 2018 avait créé une certaine attente parmi plusieurs bailleurs, notamment avec la participation de l'Erythrée aux assemblés de la BAD, de l'ONU et l'accueil d'une mission du FMI. Un point culminant en termes d'APD a été atteint en 2019 avec un montant total s'élevant à 266 MUSD, un chiffre qui n'avait pas été enregistré depuis 2005. Cette augmentation qui aurait pu être attribuée au traité de paix signé avec l'Ethiopie, semblait en réalité plutôt lié à la contribution des Emirats arabes unis (EAU) à hauteur de 192,7 MUSD. Les EAU étaient installés dans le port d'Assab depuis 2015 et jusqu'à leur départ en 2021, en faisant un endroit stratégique pendant leur implication dans la guerre au Yémen²¹. L'implication de l'Erythrée dans la guerre du Tigré a conduit à la reprise des sanctions contre le gouvernement érythréen. A ce titre, le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE a annulé un engagement de plus de 100 MEUR²² qui devait être versés à l'Erythrée en partie à travers un programme de l'UNOPS (*United Nations Office for Project Services*), pour des travaux routiers à hauteur de 80 MEUR, dont environ 19 MEUR déjà déboursés.

Une APD portée principalement par l'ONU et le Fonds mondial

Bien que l'APD reçue soit minime, l'Erythrée ne lui est pas complètement fermée. Les bailleurs multilatéraux sont en tête de la liste des donateurs. En 2021, des 43,9 MUSD d'APD perçus par l'Erythrée, 64,5% provenaient des bailleurs multilatéraux. L'ONU prend la plus grande part avec une distribution qui représente 34 % de l'APD totale suivie du Fonds mondial qui en a fourni 25 %. En matière de financements bilatéraux, qui représentent 35,4 % de l'APD, l'Allemagne est au premier rang avec 3,8 MUSD d'aide fournie en 2021 soit 8,7 % du total. Le Japon prend le deuxième rang parmi les bailleurs bilatéraux avec une APD de 2,3 MUSD (5,3 %). La France se place au 8^{ème} rang des bailleurs bilatéraux avec une APD nette de 0,6 MUSD distribuée en 2021. Elle est montée de deux rangs depuis 2018.

Une collaboration sino-érythréenne en développement²³. Tandis que les informations concernant le montant d'APD chinoise versée à l'Erythrée sont limitées, une collaboration dans le secteur agricole semble se développer depuis quelques années. D'après un article publié par le ministère de l'Information érythréen en

²⁰ PNUD, 2022

²¹ VOA: UAE Dismantles Eritrea Base as it Pulls Back After Yemen War

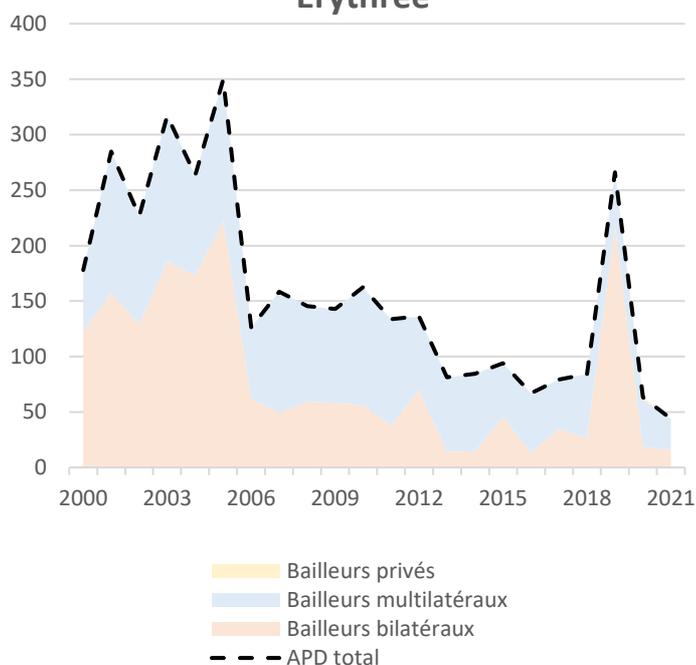
²² Devex : 'EU pulls Eritrea funding, citing Tigray conflict, 'lack of interest' Avril 2021

²³ 'Third China-Eritrea Agricultural Technical Cooperation Project Brings Promising Outcome' Mars 2023

mars 2023, la Chine assiste l'Erythrée dans le secteur agricole en « mettant à disposition » 40 tracteurs et plus de 200 variétés de semences de pommes dans le cadre d'un démonstrateur.

Concernant l'APD provenant de la Banque mondiale et du FMI, le dernier engagement de la Banque s'est réalisé à travers le Projet de Réhabilitation des Ports²⁴ lancé en 1998 en partenariat avec l'Union européenne et l'Italie. 30,3 MUSD ont été alloués à ce projet contre un projet total de 51,3 MUSD pour réhabiliter et moderniser le port de Massawa. Un doublement de la manutention des marchandises en vrac a été constatée après la mise en place de ce projet qui a pris fin en 2011. La Banque mondiale a cessé les prêts à l'Erythrée depuis 2009 à la suite d'un « incident diplomatique » et des « arriérés de remboursement ». Actuellement, son rôle se limite à « l'assistance technique, aux travaux d'analyse et à la préparation d'un réengagement plus large ». D'autre part, le FMI qui a envoyé une équipe en 2019 après 10 ans de hiatus, a annoncé sa volonté d'apporter son soutien à l'Erythrée à travers des « conseils politiques, une assistance technique et des formations pour contribuer à parvenir à la stabilité macroéconomique et à une croissance inclusive »²⁵. La BAD, qui a repris ses activités de prêt à l'Erythrée en 2009 après 3 ans de suspension, a récemment (avril 2023) approuvé une subvention de 49,9 MUSD pour la construction d'une ferme de photovoltaïque avec une capacité de production de 30 MW.

Evolution de l'APD en Erythrée



Principaux bailleurs de l'Erythrée en 2021		
	MUSD	% APD totale
Nations unies	15,04	34%
Fonds Mondial	11,16	25%
UNDP	6,31	14%
Allemagne	3,84	9%
Japon	2,35	5%

Source : OCDE

²⁴ Banque Mondiale *Octobre 2021*

²⁵ FMI, *The State of Eritrea*

❖ Corne de l'Afrique – Ethiopie

Par le SE d'Addis-Abeba



Un soutien large des bailleurs dans la durée, en faveur du deuxième PMA le plus peuplé au monde

L'Ethiopie est durablement installée dans les premiers rangs des bénéficiaires mondiaux de l'APD, reflétant, d'une part, sa dimension démographique importante et, d'autre part, la récurrence de besoins considérables, en termes humanitaires comme d'accompagnement du développement. Le soutien reçu a quelque peu reculé lors du conflit tigréen et des réactions de certains grands partenaires devant les faits perpétrés dans cette région. Le caractère de pilier sous-régional de l'Ethiopie et la relation de long terme établie avec les principaux bailleurs devraient néanmoins continuer à en faire un bénéficiaire de tout premier plan.

L'Ethiopie, « client » de premier plan de l'APD mondiale malgré un repli lors du conflit tigréen

L'Ethiopie est structurellement le premier bénéficiaire africain de l'aide publique au développement depuis les années 2000, avec quelques interruptions ponctuelles. Elle s'est placée au 5^{ème} rang mondial en 2021, après avoir occupé la 3^{ème} position en 2020 et la 2^{ème} en 2019, devancée seulement par la Syrie, qui domine le classement en raison de la comptabilisation d'accueil de réfugiés issus de ce pays à l'extérieur.

Les bailleurs bilatéraux y tiennent une place prépondérante, en nette hausse en 2021 (de 44,2 à 61,4 % du total), en raison notamment de la contribution américaine (1,32 Md USD, +66,8 %). Cette aide consiste quasi-exclusivement en des dons fournis par l'USAID, très majoritairement pour de l'aide alimentaire. Cette contribution a encore augmenté en 2022 (1,57 Md USD, dont 1,26 Md USD d'aide humanitaire) mais devrait connaître un très sérieux coup d'arrêt en 2023, du fait de la décision américaine début juin de suspendre ces flux, à la suite de la constatation supposée de mécanismes de détournement massif.

Avant cette percée américaine, c'est traditionnellement l'Agence internationale de développement (Groupe Banque mondiale) qui tenait la première position. D'encore 36,6 % de l'APD octroyée au pays en 2020, après plusieurs années de hausse constante de ses décaissements, culminant à 2,08 Mds USD en 2018, la contribution a brusquement chuté à 858,2 MUSD en 2021 en raison du conflit tigréen. C'est le repli de la composante d'aide budgétaire qui explique ce mouvement, la plupart des bailleurs internationaux ayant décidé de mettre en suspens ce type d'opération pendant le conflit afin d'éviter tout financement de l'effort de guerre. Plusieurs bailleurs ont par conséquent suspendu leur aide ou l'ont remplacée autant que possible par des décaissements fléchés vers des projets particuliers, en prenant le plus souvent directement en charge le paiement des intervenants.

Au niveau multilatéral, la place occupée par la Banque mondiale est unique. Malgré le recul lié au conflit, l'Ethiopie a été le 7^{ème} pays recevant le plus d'engagements de l'AID lors de l'année budgétaire 2022-23 de la Banque mondiale (terminée le 30 juin), avec 1,7 Md USD, soit près de 5 % du total engagé par l'institution. La Banque mondiale a un rôle à part en Ethiopie, car ce pays constitue une contrepartie hors norme pour l'institution, comme a pu en témoigner la visite officielle du 31 juillet au 2 août 2023 du nouveau président de l'institution, qui a choisi ce pays pour sa première visite dans un pays d'intervention de la Banque. La Banque occupe une place tout à fait centrale dans tous les secteurs sensibles du développement éthiopien. Son action s'est concentrée en 2022 sur les secteurs sociaux (830 MUSD), la santé (803 MUSD), l'environnement (270 MUSD) et l'agriculture (135 MUSD). Ces secteurs sont des cibles privilégiées de l'APD. Ils reflètent aussi le fait que les financements octroyés pendant le conflit ont été à dominante humanitaire. Le secteur des transports se démarque également, secteur qui a vu l'octroi en juillet 2023 d'un don de dimension exceptionnelle (730 MUSD) pour construire une route 2*2 voies moderne sur un tronçon du corridor Addis Abeba-Djibouti. **La Banque africaine de développement, qui fournissait en 2020 encore 4,7 % de l'APD au pays, voit, à l'instar de plusieurs bailleurs bilatéraux, son rayon d'action limité par son incapacité à fournir des prêts** suite à l'estimation élevé du risque de surendettement par le FMI. Elle n'a apporté que 0,9 % de l'APD en 2021.

La baisse de l'APD à l'Ethiopie a été particulièrement sensible dans ce contexte en 2021 pour l'Allemagne (-61,1 %, 174 MUSD), **la Grande Bretagne** (-49,4 %, 164,8 MUSD), **l'UE** (-18,8 %, 168,1 MUSD) **ou encore la France** (-40,4 %, 43,9 MUSD). La France se singularise dans le pays par rapport aux grands pays de l'OCDE ou du G7 par la place relativement secondaire que tient l'Ethiopie dans notre APD, l'Afrique francophone étant généralement privilégiée. La France est ainsi le 15^{ème} donateur et le 13^{ème} au niveau bilatéral. L'AFD est néanmoins active sur plusieurs secteurs-clés du développement éthiopien (énergie, eau, réformes économiques) et occupe un rôle prépondérant dans le domaine de l'entretien et la valorisation du patrimoine.

Les données chinoises ne sont pas disponibles mais en feraient probablement un donateur de second rang. Bien que 2^{ème} détenteur de la dette de l'Etat central et premier en périmètre élargi (13,7 Md USD, entreprises d'Etat comprises), le pays pratique en effet plutôt des prêts à condition de marché qui ne sauraient être considérés comme de l'APD. Il fournit ponctuellement des dons via *China aid*, comme il l'a fait en février 2023 en fournissant 21 MUSD pour l'achat de pièces détachées pour le tramway chinois d'Addis Abeba. Il s'agit donc de maintenir le fonctionnement d'une infrastructure antérieurement financée sur prêt.

Les fondations privées à vocation caritative tiennent également une certaine place, croissante. La fondation Bill & Melinda Gates a décaissé 112 MUSD en 2021, un record. La fondation Mastercard, encore absente cinq ans plus tôt, a pour sa part versé 71 MUSD de dons.

Une dimension démographique, un poids stratégique et un niveau de pauvreté expliquant l'attention particulière des bailleurs pour l'Ethiopie

La part des dons dans l'APD reçue par l'Ethiopie est exceptionnellement élevée, de 86,8 % en 2021. Les prêts reçus, hormis certains partenaires bilatéraux, sont obtenus dans des conditions très fortement concessionnelles, bénéficiant notamment de multiples options de *blending* par des dons.

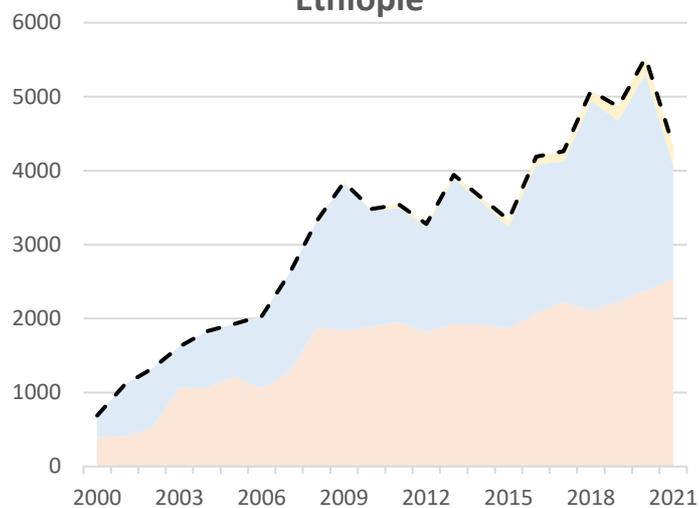
Par ailleurs, la facilité élargie de crédit en cours de négociations avec le FMI proviendrait intégralement du *Poverty reduction and growth trust fund*, guichet très concessionnel du Fonds, et il pourrait s'agir du plus gros programme jamais engagé par l'institution sur cette fenêtre préférentielle.

Cet accès assez unique aux modalités les plus généreuses de l'aide internationale se justifie aisément à la fois par la dimension démographique du pays (126 M en 2023 selon les NU) et son niveau de pauvreté (cf infra).

A cela, s'ajoute le rôle de pivot sous-régional du pays, frontalier et étroitement lié à des pays instables ou isolationnistes (Soudan, Sud-Soudan, Somalie, Erythrée) et frontalier également de pôles de stabilité qui pourraient souffrir de ses propres déséquilibres (Kenya, Djibouti). Dans ces conditions, l'Ethiopie constitue une priorité politique régionale, amenant les bailleurs à considérer avec bienveillance ses nombreux besoins. Ce positionnement et la politique migratoire éthiopienne lui confèrent par ailleurs un rôle sensible en matière migratoire. Si l'Ethiopie envoie comparativement peu de réfugiés à l'étranger, elle occupe en revanche la troisième place en Afrique pour ce qui est de l'accueil de réfugiés (Somalie d'abord et, depuis quelques mois, Soudan massivement). Une partie de l'APD reçue vient aider le pays à traiter dignement les pensionnaires de ses nombreux camps de réfugiés (33,1 MUSD reçus du HCR en 2021).

Dans l'ensemble, l'APD reçu par l'Ethiopie a eu des impacts positifs sur le développement du pays, en accompagnant sa croissance. Entre 2019 et 2022, le PIB/tête a connu une hausse sensible en passant de 878 USD à 1027 USD. D'autre part, entre 2000 et 2021, l'IDH de l'Ethiopie a presque doublé, passant de 0,287 à 0,495. Sur cette même période, l'espérance de vie a connu une croissance d'environ 16 années, passant de 49 ans à 65 ans, malgré un léger ralentissement entre 2019 et 2021. En outre, le taux de pauvreté est passé de 30,8 % en 2010 à 24 % en 2023 malgré là aussi un ralentissement de la baisse depuis 2019.

Evolution de l'APD en Ethiopie



■ Bailleurs privés
■ Bailleurs multilatéraux
■ Bailleurs bilatéraux
- - - APD total

Principaux bailleurs de l'Ethiopie en 2021

	MUSD	% APD totale
Etats-Unis	1324,63	31%
Groupe Banque mondiale	858,18	20%
Allemagne	174,23	4%
Institutions de l'UE	168,14	4%
Royaume-Uni	164,77	4%

Source : OCDE

Corne de l'Afrique – Somalie



Par le SER de Nairobi

Un renforcement croissant de l'action des bailleurs dans le pays

En 2021, la Somalie était le 8^{ème} récipiendaire d'APD en Afrique sub-saharienne et le 16^{ème} dans le monde, avec une APD totale nette de 2,4 Mds USD exclusivement en don. Il est clair que l'engagement des bailleurs internationaux s'est accru face à la sécheresse persistante dès cinq dernières années et à l'insécurité alimentaire dans certaines zones du pays. Cependant, malgré ce soutien, les indicateurs de développement restent très dégradés, notamment en raison du contexte sécuritaire et du faible contrôle de l'Etat sur son territoire. L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE entraînera le passage en risque modéré de surendettement et donc un changement du financement des bailleurs en faveur du prêt au détriment du don.

L'action des bailleurs perturbée par une forte instabilité politique et des risques sécuritaires

Conséquence de plus de trente années de guerre civile (1991-2023) après la chute de Syad Barre en 1991, la Somalie est un des pays les plus pauvres du monde et les institutions sont extrêmement faibles. Sur le plan politique et administratif, la construction d'un Etat fédéral et d'Etat fédérés reste inachevée, tandis que les clans se sont livrés et se livrent toujours à une lutte pour le contrôle du pouvoir. Sur l'année fiscale 2020/2021, l'APD a essentiellement été fléchée vers le gouvernement fédéral somalien (498,4 MUSD), le Somaliland (339,6 MUSD), le Puntland (329 MUSD) et le Jubaland (230,8 MUSD)²⁶. **Le gouvernement somalien ne dispose pas de marge de manœuvre budgétaire pour financer ses projets de développement et est dépendant des dons des bailleurs.** Le budget de l'Etat fédéral (229,6 MUSD de ressources propres en 2021) est largement absorbé par les salaires des fonctionnaires et les besoins sécuritaires. **Malgré des relations parfois tendues avec les bailleurs, l'APD de la Somalie a été multipliée par 5 entre 2010 et 2021.**

La Somalie est un exemple des limites de l'aide au développement en raison du contexte politique. Malgré l'engagement croissant des bailleurs, les indicateurs de développement en Somalie restent très fragiles, La Somalie reste l'un des pays les plus pauvres au monde avec un PIB par habitant qui s'est élevé à 461,8 USD en 2022 (contre 377,3 en 2017) et avec 68 % de la population vivant avec moins de 1,90 USD/jour en 2018, alors que la moyenne des pays à revenu faible s'établit à 30 % selon le FMI. L'espérance de vie à la naissance à néanmoins progressé, passant de 50,7 ans en 2000 à 56,0²⁷ ans en 2020. Cependant, ce niveau reste encore largement inférieur à celui des autres pays considérés comme pays à faible revenu, qui s'établit à 63 ans. Considéré comme pays à faible revenu, **la Somalie bénéficie d'une APD exclusivement en dons.**

Une APD en forte croissance, portée par les Etats-Unis et les institutions de l'Union européenne, à l'impact mitigé sur les indicateurs de développement

Entre 2010 et 2021, la moyenne d'APD reçue par la Somalie s'est établie à 1,5 Mds USD par an, soit une multiplication par 5 de l'APD par rapport à la décennie précédente (en moyenne 0,3 Mds USD par an entre 1999 et 2009). Cette forte augmentation de l'APD est en grande partie due à deux facteurs : la mise en place d'un nouveau gouvernement en 2010 et les cinq années de sécheresse inédites que connaît la Somalie depuis 2017 et qui risquent de se poursuivre en 2023 (croissance de 48,7 % de l'APD entre 2016 et 2017). **26^{ème} récipiendaire d'APD en Afrique sub-saharienne en 2010 et 55^{ème} dans le monde, en 2021 la Somalie était respectivement 8^{ème}, derrière l'Ethiopie, le Soudan, la RDC, le Nigéria, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, et 16^{ème} pour un montant de 2,4 Mds USD.**

Parmi les bailleurs bilatéraux en 2021, l'Italie arrive en tête avec 22,4 % de l'APD totale à destination de la Somalie. Viennent ensuite les Etats-Unis (19,4 %), l'Allemagne (7,1 %), le Royaume-Uni (5,7 %) et la Suède (4,6 %). De son côté la France est très peu engagée en Somalie, et ne représente que 0,9 % de l'APD bilatérale, pour un montant de 20 MUSD en 2021.

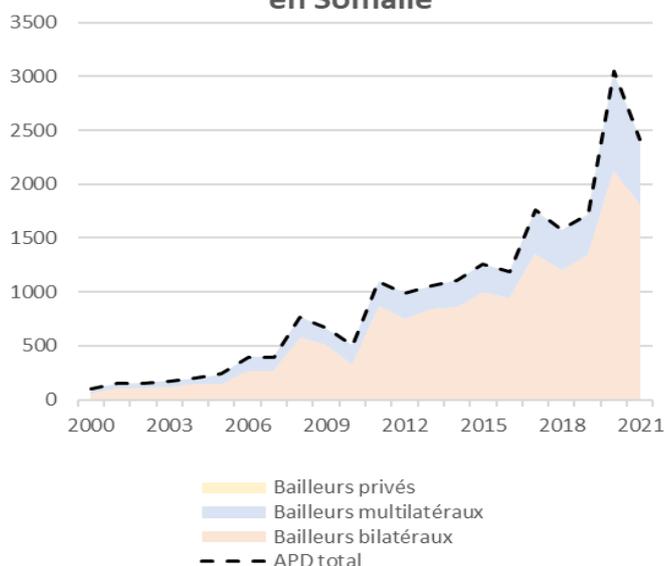
²⁶ Somali – Aid Information Management System

²⁷ Banque mondiale

Concernant les bailleurs multilatéraux, les institutions de l'Union européenne arrivent en tête avec 15,0 % de l'APD totale à destination de la Somalie. Viennent ensuite le groupe de la Banque mondiale (4,0 %) et plus particulièrement l'Association internationale de développement (IDA) et les Nations unies (2,6 %). Parmi leurs principaux secteurs d'intervention : le social (29,8 %), l'aide budgétaire directe (14,5 %), la gouvernance financière (10,9 %), les transports (9,1 %) et l'éducation (7,5 %). En 2020, le FMI avait déboursé, dans le cadre de la facilité élargie de crédit (FEC), 282,2 MEUR pour la Somalie. En septembre 2023, une mission du FMI a permis de conclure la 6^{ème} revue au titre de la FEC. Elle devrait être validée en fin d'année 2023 et permettre ainsi l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE.

En effet, l'année 2023 devrait marquer un tournant pour le pays avec l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative « Pays pauvres très endettés » (PPTE), dont le pays est l'un des derniers bénéficiaires. Les capacités d'emprunt de la Somalie resteront quasi nulles, compte tenu de sa faible capacité à lever des recettes pour rembourser ses emprunts, le pays restera donc en risque modéré de surendettement selon la DSA du FMI. **Pour autant, les bailleurs multilatéraux (Banque mondiale, BAD) ne pourront plus octroyer de dons mais seulement des prêts concessionnels.** L'atteinte du point d'achèvement aura donc pour effet immédiat une réduction des dons des bailleurs en faveur des prêts, avec le retour d'une capacité d'endettement.

Evolution de l'APD en Somalie

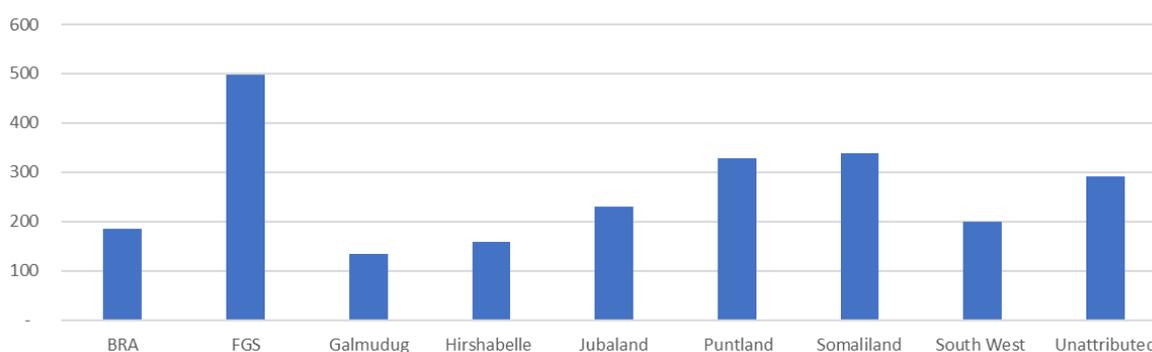


Principaux bailleurs de la Somalie en 2021

	MUSD	% APD totale
Italie	541,4	22%
Etats-Unis	469,79	19%
Institutions de l'UE	361,93	15%
Allemagne	170,78	7%
Royaume-Uni	138,51	6%

Source : OCDE

Répartition par état fédéré de l'APD
[en MUSD]



Source : Somali – Aid Information Management System (BRA : Banadir Regional Administration – Mogadiscio)

❖ Corne de l'Afrique – Soudan

Par le SE de Khartoum



Un important soutien des bailleurs, à l'arrêt depuis le début du conflit

Le Soudan était, en 2021, le 2nd récipiendaire d'APD en Afrique sub-saharienne derrière l'Éthiopie et le 7^{ème} dans le monde, avec une APD totale nette de 3,8 Mds USD. Après avoir atteint le point de décision de l'initiative PPTTE en juin 2021, les multiples conflits qui touchent le pays depuis des années ont rendu l'intervention des bailleurs complexe mais nécessaire dans le pays. Ainsi, l'éclatement du conflit armé en avril 2023 a plongé le pays dans une crise humanitaire et économique, mettant un coup d'arrêt aux interventions des bailleurs.

L'action des bailleurs perturbée par l'instabilité politique et l'éclatement du conflit armé

L'éclatement du conflit armé le 15 avril 2023 entre les deux généraux Burhan et Dagalo a plongé le pays dans une crise humanitaire²⁸ et économique. En octobre, les organisations humanitaires ont annoncé avoir besoin de 2,6 Mds USD pour assurer les services d'assistance et de protection jusqu'à la fin de l'année 2023, mais seulement 783,1 MUSD avaient été reçus au 15 septembre.

Les autorités avaient atteint le point de décision de l'initiative PPTTE en juin 2021, soutenu par une facilité élargie de crédit du FMI, entérinant la reprise des engagements des bailleurs et de la communauté internationale. Toutefois, le coup d'Etat en octobre 2021 a empêché l'achèvement des revues, mettant fin au programme en décembre 2022. **Le Soudan reste néanmoins éligible pour atteindre le point d'achèvement une fois que toutes les conditions nécessaires auront été remplies²⁹.**

Avant l'éclatement du conflit, l'APD versée au pays était en pleine croissance. Concernant les bailleurs multilatéraux, le FMI arrivait tête avec 34,8 % de l'APD totale à destination du Soudan en 2021. Venaient ensuite le groupe de la Banque mondiale, avec l'IDA (11,7 %), la Banque africaine de développement (BAD, 5,2 %), les institutions de l'UE (4,2 %) et les Nations unies (1,5 %). Les principaux secteurs d'intervention étaient l'éducation (66 %) et la gouvernance (34 %).

Parmi les bailleurs bilatéraux, les États-Unis arrivent en tête avec 19,2 % de l'APD totale à destination du Soudan en 2021. Viennent ensuite l'Allemagne (4,4 %), le Royaume-Uni (3,4 %), la Suède (2,1 %) et le Japon (1,3 %).

Un engagement des bailleurs toutefois encore en exécution, complémentaire à l'action humanitaire

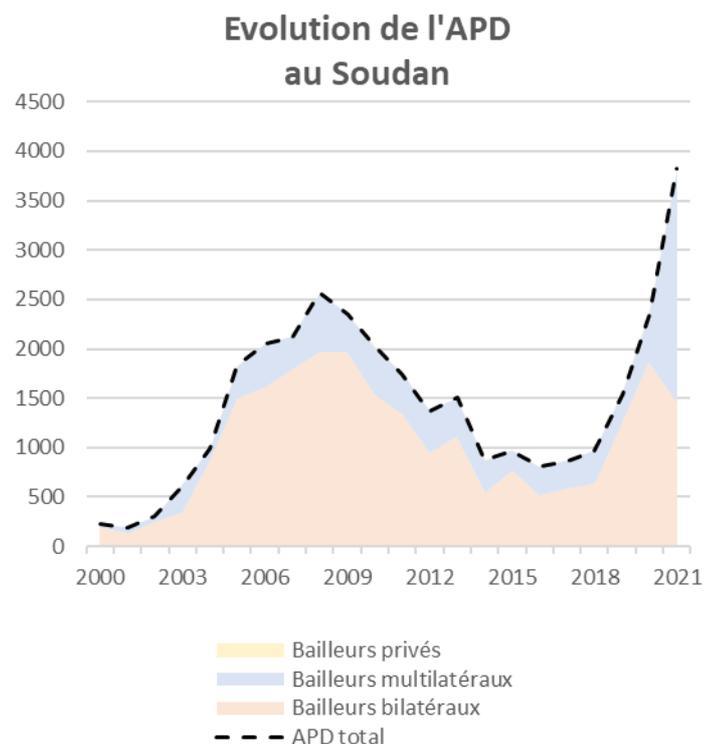
Malgré le conflit armé, certains bailleurs ont maintenu leurs projets. Dans l'impossibilité d'utiliser l'enveloppe AID, l'action de la Banque mondiale s'est faite exclusivement à travers des fonds fiduciaires (TFs), et ses projets ont été mis en œuvre par des tiers (souvent des agences de l'ONU), à l'instar du programme de *cash transfers* de 100 MUSD mis en œuvre par le Programme alimentaire mondial, ou de la réallocation de 10 MUSD à l'UNICEF. **Depuis avril 2023, les engagements de la Banque restent limités.** Concernant le *Trust Fund Stars*, la Banque a arrêté le soutien en cash et a réalisé le mixage d'une partie du fonds (160 MUSD) avec l'autre fonds fiduciaire GPE sur l'éducation (40 MUSD), afin de financer le programme *Enhancing Community Resilience* (auquel l'AFD participe). Visant la résilience des communautés locales, ce programme (complémentaire à l'aide humanitaire) serait déployé sur les zones non touchées par le conflit (70 % du territoire, mais qui est loin de regrouper 70 % de la population), et mis en œuvre par les Nations unies qui délègueront ensuite à d'autres intervenants. Il devrait rester 210 MUSD sur le *TF Stars*, qui seraient affectés au programme en cas de succès (*scaling up*). Ce programme mobilise une trentaine de personnes au sein de la Banque et devrait être approuvé

²⁸ Des cas de pillages, d'intrusions forcées, de crimes contre les femmes et de violences intercommunautaires ont été signalés. Plusieurs épidémies sont apparues (dengue, choléra, paludisme, rougeole), alors que les services de santé ont été fortement réduits. Plus de 9 000 personnes sont mortes depuis le début du conflit. De plus, le nombre de déplacés internes a atteint 4,5 millions, celui des réfugiés dans les pays voisins a dépassé le million de personnes, et 24,7 millions de personnes auraient besoin d'aide humanitaire.

²⁹ En outre, fin des conflits, mise en place d'un gouvernement de transition dirigé par des civils, capacité à mettre en œuvre des réformes, évaluation des besoins et des réformes, assurances de financement dans le cadre de l'initiative PPTTE.

fin 2023. S'il fonctionnait, **le projet pourrait démontrer qu'il est possible d'aller au-delà de l'action humanitaire dans le pays et pourrait servir de base à un réajustement de l'AID.**

Par ailleurs, l'AFD continue de maintenir ses activités au Soudan. Cependant, en raison des violences touchant le Darfour, il n'est plus possible pour leurs bénéficiaires d'y accomplir leur mission. Les engagements de l'AFD s'élèvent à 73,9 MEUR et se répartissent sur 5 projets (soutien à la filière gomme arabique – 18,5 MEUR, sécurité alimentaire³⁰ – 10 MEUR, lutte contre l'aflatoxine – 2,7 MEUR, Filets Sociaux – 42 MEUR, gouvernance – 0,7 MEUR).



	Principaux bailleurs de le Soudan en 2021	
	MUSD	% APD totale
Fonds Monétaire International	1328,31	35%
Etats-Unis	734,12	19%
Groupe Banque mondiale	446,89	12%
Banque africaine de développement	200,33	5%
Allemagne	167,5	4%

Source : OCDE

³⁰ La crise alimentaire globale de 2021-2022 a particulièrement frappé le pays, considéré comme l'un des plus touchés au monde. Néanmoins, avec l'éclatement du conflit, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire est estimé à 19 millions, soit près de 40 % de la population, cette année, et augmenterait encore en 2024.

Indicateurs régionaux : Corne de l'Afrique

Indicateurs Pays	Djibouti	Erythrée**	Ethiopie	Soudan	Somalie
Population (M hab.) BM 2022	1,1	3,7	123,4	46,9	17,6
Croissance démographique (%) BM 2022	1,4	1,7	2,5	2,6	3,1
Doing Business (classement) 2020	112	189	159	171	190
Rang Indice de corruption - Transparency international 2021	130	162	94	162	180
Macroéconomie					
PIB (Mds USD) FMI 2023	3,9	2,7	155,8	25,6	11,5
PIB par habitant (USD) FMI 2023	3 761	715	1 473	534	717
Croissance du PIB réel (%) FMI 2023	5,0	2,9	6,1	-18,3	2,8
Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI 2023	1,2	6,4	29,1	256,2	5,7
Finances Publiques					
Solde budgétaire, dons compris (%PIB) FMI 2023	-3,6	-0,1	-2,7	-4,2	-0,4
Dette publique (%PIB) FMI 2023	41,8	146,3	37,9	256,0	0,0
Dette publique extérieure (%PIB) FMI - REO 2023	-	45,8	18,2	-	-
Echanges					
Balance des biens (%PIB) CNUCED 2022	-23,4	-26,4	-9,5	-22,9	-5,3
<i>Exportation française vers (MEUR) Douanes françaises 2022</i>	85,8	5,0	321,7	52,8	15,6
<i>Importation française depuis (MEUR) Douanes françaises 2022</i>	1,3	0,6	82,5	77,6	15,2
Balance courante (%PIB) FMI 2023	-3,2	14,1	-2,4	-1,0	-9,6
Transferts de la diaspora (%PIB) BM 2022	1,6	-	0,3	2,9	21,4
Réserves de change (mois d'import) FMI - REO 2023	n.c	-	0,6	n.c	-
Développement					
IDH BM 2021	0,51	0,49	0,50	0,51	n.c
Espérance de vie à la naissance BM 2021	62,3	66,5	65,0	65,3	55,3
Taux de pauvreté (<1,90 USD/jours, %) BM*	19,1	n.c.	27,0	15,3	n.c.
Emissions de CO ² par habitant (kg) BM 2020	392	199	154	468	40
Notation Dette Souveraine					
S&P	-	-	CCC(+)	-	-
Moody's	-	-	Caa2(-)	-	-
Fitch	-	-	CCC	-	-
Politique Monétaire					
Taux directeur*	-	-	-	-	-

*Dernière donnée disponible

**Données FMI du WEO d'avril 2023

Océan Indien – Comores

Par le SE de Tananarive



Une présence croissante des bailleurs pour soutenir le développement du pays

Les Comores sont le 41^{ème} bénéficiaire d'APD en Afrique sub-saharienne et le 99^{ème} au monde, avec une APD totale nette déboursée de 153,6 MUSD en 2021 selon l'OCDE. Ce montant est en hausse de 10 % par rapport à 2020 (139,7 MUSD). L'engagement des bailleurs multilatéraux est variable d'une année sur l'autre mais a eu tendance à croître au cours de la dernière décennie. En matière d'aide bilatérale, la France, partenaire traditionnel des Comores, et les Emirats arabes unis ont été les deux premiers bailleurs, avec respectivement 46,3 MUSD et 34,7 MUSD. Les projets sont très majoritairement financés sous forme de dons (87,8 % en 2021).

Cette année marque un fort retour des bailleurs multilatéraux alors que ceux-ci ont eu des engagements limités au cours des dernières années

Du fait de son faible niveau de développement (PIB par habitant de 1 294 USD en 2022), les Comores bénéficient d'un soutien constant de la part des bailleurs multilatéraux classiques, dont la Banque mondiale et le FMI. Les autorités comoriennes et le FMI ont trouvé un accord en mai 2023, permettant la concrétisation d'un programme au titre de la FEC d'un montant de 32,04 MDTs (environ 43 MUSD) et d'une durée de 4 ans. L'approbation a permis un décaissement immédiat de 4,76 MUSD en juin 2023. Il constitue le 1^{er} engagement financier du FMI aux Comores depuis 2013.

La Banque mondiale finance actuellement 11 projets aux Comores pour un montant de 321,9 MUSD. Plusieurs projets importants ont été signés l'an dernier : soutien à la production d'électricité avec financement d'une centrale solaire par île (43 MUSD), infrastructures portuaires à Mohéli (20 MUSD), soutien à l'acquisition de vaccins contre le COVID-19 et soutien au système de santé local (25 MUSD). De nouveaux projets ont été approuvés depuis décembre 2022, notamment : (1) un don de 30 MUSD visant à établir un système de protection sociale, incluant une allocation pour les ménages les plus vulnérables ; (2) un don de 20 MUSD pour améliorer la gestion budgétaire et celle de la dette, la résilience de l'économie aux chocs externes ainsi que la gestion des entreprises publiques ; (3) un financement additionnel de 15 MUSD pour réhabiliter les ports des trois îles de l'archipel ; (4) un financement de 40 MUSD pour renforcer la résilience alimentaire du pays.

La BAD est elle aussi très présente aux Comores. Le document stratégie-pays 2021-2025 de la BAD repose sur un pilier unique, assez proche du précédent : le développement des infrastructures dans les secteurs des transports et de l'énergie. En 2022, la BAD a approuvé les projets suivants : (1) un financement de 21,6 MUSD pour la réhabilitation du réseau routier ; (2) un don de 5,8 MEUR pour augmenter la production alimentaire et renforcer la résilience de l'agriculture du pays ; et (3) un don de 2,6 MUSD pour améliorer le système agricole du pays.

Une aide bilatérale record en 2021, avec la France et certains pays du Golfe comme principaux partenaires

L'AFD est le seul bailleur bilatéral de l'Union européenne aux Comores. L'agence a fortement développé ses activités au cours des dernières années avec une intervention dans près de 10 secteurs : la santé, l'éducation, l'insertion et la formation, le transport, le développement économique, la gouvernance, l'eau & assainissement, la justice, le secteur financier et l'environnement. Les 22 projets de son portefeuille actuel ont été conçus en coopération avec les pouvoirs publics comoriens qui assurent la maîtrise d'ouvrage de 18 de ces projets, les 4 derniers étant portés par Expertise France. Le ministère des Finances français finance une étude dans le secteur du traitement des déchets.

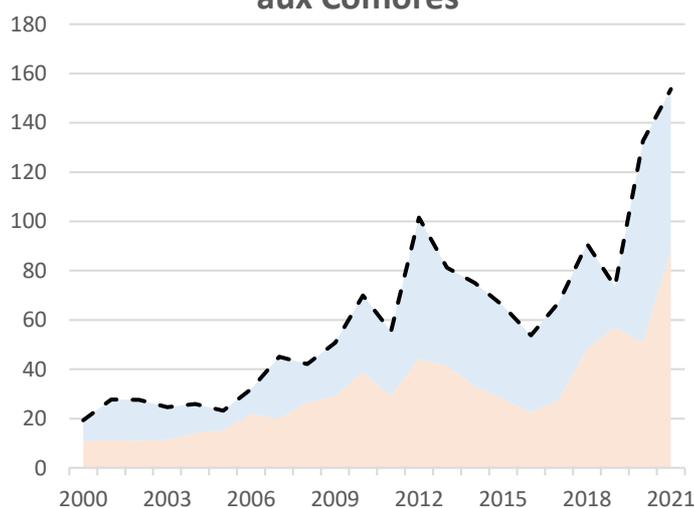
Certains pays du Golfe sont fortement présents dans l'archipel. Le Fonds saoudien pour le développement (SDF) assure notamment le financement de routes et de l'approvisionnement en eau potable. En plus de ses activités financées par des dons, le SDF a porté 4 projets financés par des prêts concessionnels pour un montant cumulé de 61 MUSD depuis 1981. Le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement (ADFD), présent aux Comores depuis 1979, a lancé en 2021 un projet dans le domaine de l'électricité (13,9 MUSD). Les Emirats interviennent

également via le Croissant-Rouge émirati dans les services de base comme l'éducation et la santé. La Banque islamique de développement (BID), dont le siège est à Djeddah en Arabie saoudite, déploie aussi une activité sur place, notamment dans le domaine des infrastructures et le soutien à certaines entreprises publiques. Lors de la Conférence des partenaires au développement des Comores (CPAD) de 2019, la BID avait annoncé un soutien de 300 MUSD dédié au renforcement du secteur agricole. Depuis son arrivée aux Comores, elle a mené 75 projets, dont 29 sont en cours, pour un financement total de 631 MUSD. Précédemment présent, le Qatar a largement réduit ses activités, voire quitté le pays, depuis 2017.

Au cours de la dernière décennie, la Chine a développé un partenariat fort avec les Comores. Elle est principalement présente sur la construction des infrastructures (routes, hôpitaux, télécommunications...), notamment la modernisation de l'aéroport de Moroni, la capitale. Elle apporte également un soutien technique dans le domaine de la santé via l'envoi d'équipes médicales.

Quant à l'Agence de coopération internationale du Japon (JICA), elle a été peu active dans le pays ces dernières années. Les derniers projets recensés sont : un don de 1,6 MUSD dans le domaine de la malnutrition en 2019 et un financement au profit d'un institut de recherche. Précédemment, elle a mené des projets de coopération technique dans les secteurs de la pêche et de la santé.

Evolution de l'APD aux Comores



■ Bailleurs privés
■ Bailleurs multilatéraux
■ Bailleurs bilatéraux
 APD total

Principaux bailleurs des Comores en 2021

	MUSD	% APD totale
France	46,33	30%
Emirats arabes unis	34,71	23%
Banque africaine de développement	22,6	15%
Groupe Banque mondiale	21,36	14%
Nations unies	9,97	6%

Source : OCDE

Océan Indien – Madagascar

Par le SE de Tananarive



Malgré un engagement soutenu des bailleurs, les indicateurs de développement se dégradent

Sur la décennie écoulée, l'engagement des bailleurs à Madagascar est en croissance continue, qui se poursuit en 2021 dans le contexte de relance économique. Les financements multilatéraux représentent plus de la moitié de l'aide publique au développement, menés par la Banque mondiale. L'action de l'AFD s'est pour sa part significativement renforcée. Cet engagement est néanmoins ralenti par les difficultés liées au décaissement de l'aide-projet, à la soutenabilité des finances publiques et au cadre des affaires.

Un engagement continu des bailleurs, principalement porté par la Banque mondiale

L'action des bailleurs à Madagascar se concentre sur le Plan Emergence de Madagascar (PEM, 2023-2048). Finalisé en octobre 2022, ce programme d'un montant total évalué à 7 Mds EUR s'articule autour de quatre volets : (i) économique : infrastructures, énergie, eau, agriculture et industrialisation (72 % des besoins soit 5,1 Mds EUR) ; (ii) social et capital humain : éducation, santé, sport, culture, genre et emploi (1,5 Md EUR, 21 %) ; (iii) bonne gouvernance : sécurité, lutte contre la corruption, décentralisation (404 MEUR, 6 %) ; et environnement (61 MEUR, 1 %).

En 2021, Madagascar était le 21^{ème} bénéficiaire d'APD nette en Afrique sub-saharienne (recul d'une place) avec montant d'APD reçue de 1,1 Md USD (contre 1,4 Mds USD l'année précédente), provenant en majorité des bailleurs de fonds multilatéraux. Les financements multilatéraux représentaient la majorité de l'APD avec 59 % (633 MUSD) du montant total de l'aide. Le premier bailleur multilatéral du pays était la Banque mondiale, avec un montant décaissé de 289 MUSD principalement dirigé vers les secteurs sociaux, dont la santé, la gouvernance, l'environnement, le transport et l'agriculture. Le FMI, 2^{ème} bailleur (85 MUSD), au titre du programme de Facilité élargie de crédit (FEC) approuvé en mars 2021. L'UE était le troisième bailleur, avec 84 MUSD décaissés en 2021 dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Indicatif national 2014-2020, orienté vers les secteurs infrastructures, développement rural et renforcement des politiques publiques. Le montant des engagements de la Banque africaine de développement en cours s'élevait à près de 567,1 MUSD en 2021, pour un portefeuille couvrant la quasi-totalité des secteurs clés du développement économique du pays, à savoir l'énergie (33,1 %), l'agriculture (25,6 %), le transport (24,2 %) et l'industrialisation (8,1 %). Les financements bilatéraux représentaient 41 % (435 MUSD), issus à 89 % de quatre bailleurs : les Etats-Unis (153 MUSD), la France (106 MUSD), l'Allemagne (84 MUSD) et le Japon (42 MUSD).

Depuis la crise sanitaire, les décaissements de l'AFD sont de l'ordre d'une centaine de millions d'euros, contre près de la moitié avant la crise du Covid 19. L'AFD a orienté sa stratégie 2022-2025 au-delà de ses secteurs d'intervention historique, afin de renforcer ses appuis à la justice, en incluant l'administration pénitentiaire, aux affaires étrangères (migrations/diaspora), et à l'économie et la gestion des finances publiques. Les décaissements sont principalement orientés vers les secteurs sociaux, le transport et la gouvernance.

En 2022, la Chine était le premier créancier bilatéral du secteur public malgache (6,7 % de l'encours total, avec près de 250 MUSD) à travers une dette non concessionnelle détenue par l'EximBank de Chine, et correspondant, en grande partie, au financement de la réhabilitation d'une route nationale (RN5A). Le gouvernement chinois alimente également son *soft-power* à travers des dons : l'extension de l'hôpital d'Anosiala, une ferme pilote de riziculture, ou l'assistance technique dans le secteur santé.

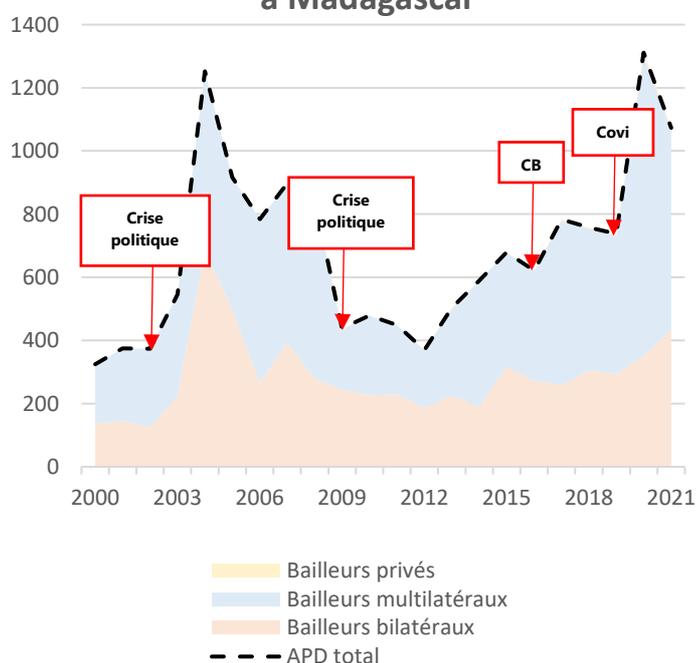
Le bilan de l'engagement des bailleurs en termes de développement peine à faire ses preuves. Le taux de pauvreté a augmenté de 74,3 % à 80,2 % de la population entre 2019 et 2022. La concentration des investissements dans les secteurs des infrastructures, des services sociaux, des transports et de l'éducation a toutefois permis d'améliorer les conditions de vie d'une partie de la population. Le taux de pauvreté du pays reste néanmoins nettement supérieur à la moyenne en Afrique subsaharienne (40,2 %). Les inégalités entre les niveaux de vie urbains et ruraux, ainsi que des disparités géographiques demeurent élevées.

Une aide concessionnelle à l'impact limité

Madagascar bénéficie d'une aide majoritairement concessionnelle (63 % de dons en 2021, contre 53 % en 2020) pour plusieurs raisons : (i) le pays s'est conformé aux recommandations du FMI et de la Banque mondiale en matière d'endettement non concessionnel, notamment dans le cadre du programme de FEC du FMI depuis mars 2021 ; (ii) l'UE, important bailleur, intervient à travers des dons; la BM intervient principalement via des prêts du guichet AID ; (iii) si le pays dispose d'une certaine capacité d'endettement externe, la capacité à mobiliser les recettes fiscales reste limitée ; (iv) la mise en œuvre des projets financés sur prêts tarde en général à se concrétiser. L'engagement des bailleurs est néanmoins freiné par les capacités institutionnelles et opérationnelles très insuffisantes du pays, ainsi qu'un environnement des affaires peu favorable aux IDE (161^{ème} place / 180 selon le dernier classement *Doing business* publié en 2020). D'une manière générale on estime le taux de décaissement de l'APD à moins de 30 %.

Les investissements publics sur fonds propres, notamment à partir de l'aide budgétaire, peinent à aboutir. Le conseil d'administration du FMI a approuvé une FEC en mars 2021 pour un montant de 312,4 MUSD, permettant notamment le respect du plafond d'endettement concessionnel et la mise en œuvre de réformes d'envergure. Le FMI a maintenu le risque de non-soutenabilité de la dette de Madagascar à « modéré » depuis juillet 2020 les principaux bailleurs de fonds de Madagascar ont suspendu leurs appuis budgétaires – à l'exception notable de la Banque mondiale, qui a approuvé une aide budgétaire de 100 MUSD en juin 2023. D'autres partenaires dont la SFI se positionnent sur l'appui aux projets initiés par le secteur privé.

Evolution de l'APD
à Madagascar



Principaux bailleurs de Madagascar en 2021		
	MUSD	% APD totale
Groupe Banque mondiale	288,98	27%
Etats-Unis	153,46	14%
France	106,27	10%
Fonds Monétaire International	85	8%
Institutions de l'UE	84,03	8%

Source : OCDE

Océan Indien – Maurice



Par le SE de Tananarive

Une présence encore importante des bailleurs malgré un niveau de développement relativement élevé

Maurice est le 33^{ème} bénéficiaire d'APD en Afrique sub-saharienne et le 80^{ème} au monde, avec une APD totale nette de 293,2 MUSD en 2021 selon l'OCDE. Ce niveau est en baisse de 16,6 % par rapport à 2020 (351,6 MUSD) mais reste à un niveau élevé par rapport à la décennie précédente. L'engagement des bailleurs multilatéraux, très limité depuis 2017, a repris vigoureusement en 2023, particulièrement du côté de la Banque mondiale et de la BAD. En matière d'aide bilatérale, la France et l'Inde sont les partenaires traditionnels de Maurice. D'après les données OCDE, c'est cependant le Japon qui fut le premier bailleur de l'île en 2021, à hauteur de 286,8 MUSD³¹.

L'année 2023 marque un fort retour des bailleurs multilatéraux alors que ceux-ci ont eu des engagements limités au cours des dernières années

Malgré son niveau de développement élevé, Maurice continue de bénéficier d'un soutien de la part des bailleurs multilatéraux classiques, dont la Banque mondiale. La majeure partie de l'activité de cette dernière dans le pays recouvre des projets d'assistance technique financés par des services de conseil remboursables. L'encours de crédit de la Banque mondiale était de 7,9 MUSD en 2022. Un projet d'envergure a été approuvé récemment, à savoir la modernisation de l'aéroport de Rodrigues pour 184 MUSD. L'UE contribue à ce projet via un don de 16 MUSD. Quant à la SFI, elle a accordé en 2019 deux lignes de refinancement à *Bank One* (37,5 MUSD) et *Barclays Bank Mauritius Limited (BBML)* (140 MUSD), afin de développer les prêts aux PME mauriciennes.

La Banque africaine de développement (BAD) est elle aussi très présente à Maurice. L'objectif central de sa stratégie pays pour la période 2022-2027 est de soutenir l'île Maurice à atteindre le statut de pays à haut revenu et d'avoir une croissance plus productive et durable. La BAD a été particulièrement active en termes de financement, avec notamment cette année : (i) un prêt de 110 MUSD pour construire et réhabiliter des sous-stations électriques approuvé en avril ; (ii) un autre prêt de 250 MUSD pour soutenir le plan de relance économique post-COVID adopté en mars ; et (iii) une dette subordonnée de 147 MUSD au profit de la banque MCB pour renforcer son assise financière et accroître les crédits accordés dans certains secteurs (dont EnR et santé).

Bien que devancé par le Japon en 2021, La France et l'Inde demeurent les deux partenaires traditionnels en termes d'aide bilatérale

Le Japon a renforcé sa présence à Maurice avec l'octroi en 2021 d'un prêt budgétaire de 289 MUSD pour aider Maurice à renforcer son économie suite à la crise de la Covid-19, devenant ainsi le 1^{er} bailleur de Maurice cette année-là selon l'OCDE (97,8 % de l'APD totale à destination de Maurice). La JICA a aussi financé par un don la majorité d'un projet dans le domaine de l'observation météorologique.

La France et l'Inde sont également deux partenaires traditionnels en termes d'aide bilatérale. En 2020, la France a été le premier bailleur, à hauteur de 309,6 MUSD, selon l'OCDE. L'AFD est particulièrement active dans le pays. Depuis son retour à Maurice en 2007 jusqu'à juin 2023, l'AFD a décaissé 795 MEUR (hors Proparco), s'imposant comme l'un des principaux bailleurs à Maurice. Cette activité s'est accélérée au cours des dernières années, notamment à la faveur de l'octroi en 2020 d'un prêt de contingence de 300 MEUR à l'État mauricien dans le cadre de la réponse à la crise au Covid-19 adossé à une subvention de 4,5 MEUR pour de l'assistance technique. Les décaissements en 2022 ont été de 54 MEUR. Son portefeuille actuel porte sur 24 projets. Les actions de l'AFD se structurent autour de quatre axes : (i) contribuer au cadre de gouvernance publique, (ii) encourager le développement durable des filières de l'économie bleue, verte et circulaire, (iii) accompagner une transition juste, (iv) développer la coopération régionale. A l'agenda mauricien se superpose

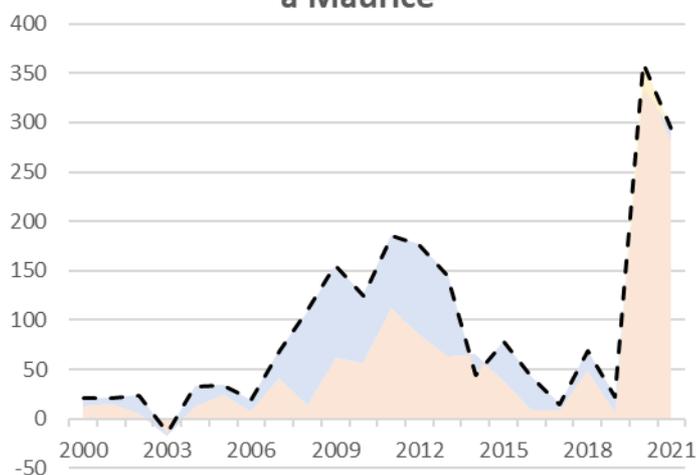
³¹ A noter que l'Inde n'apparaît pas dans les statistiques de l'OCDE sur les bailleurs.

une programmation régionale qui s'appuie sur la Commission de l'Océan Indien (COI), dont le siège est à Maurice, et l'Association des États riverains de l'océan Indien (IORA). Elle a notamment soutenu financièrement le réseau de surveillance et d'investigation épidémiologique (RSIE) ainsi que l'étude sur le climat Hydromet, débutée en 2022 et financée par l'AFD au côté du Fonds vert et de l'UE. Sur la période 2018-2021, les financements mis en œuvre par l'AFD en faveur de la COI ont été de plus de 100 MEUR. **Bien que le degré de concessionnalité de son aide demeure incertain, l'Inde est également un partenaire bilatéral majeur de l'île Maurice.** Depuis 2017, les engagements indiens en faveur de l'île se sont fortement accrus : l'Exim Bank indienne a accordé au printemps 2017 un don de 250 MUSD complété par une ligne de crédit de l'ordre de 300 MUSD, notamment pour un prêt non-souverain destiné au financement du projet de Metro Express. Deux nouvelles lignes de crédits pour ce projet ont été annoncées en 2022 pour respectivement 190 MUSD puis 300 MUSD. Les projets financés par l'Inde sont en général de l'aide liée.

La Chine, dont l'aide n'est pas considérée comme concessionnelle, intervient également à Maurice depuis le début des années 1970, mais son intervention s'est réduite au cours des dernières années. Ses engagements sur la période 2009-2020 sont évalués à plus de 460 MEUR. Parmi ces projets, on peut notamment noter le Complexe multisport de Côte d'Or, financé en 2017, ou encore le barrage de Bagatelle et la Station d'épuration de Bagatelle financés par l'Exim Bank de Chine. La Chine a été cependant peu active ces dernières années en termes de soutien financier. La société chinoise Huawei mène cependant actuellement un programme de préservation des coraux.

Enfin, certains pays du Golfe portent également quelques projets à Maurice. Avec le soutien de la Banque Arabe pour le Développement économique en Afrique (BADEA), le *Kuwait Fund for Arab Economic Development* et le *Saudi Fund for Development* (SFD) financent la construction de l'hôpital d'enseignement de Flacq avec un prêt de 90 MUSD octroyé en 2018. Le Kuwait Fund n'a cependant plus lancé de nouveau projet depuis 2018. A l'inverse, le SFD a annoncé un prêt de 70 MUSD en septembre dernier pour financer la construction d'un barrage d'irrigation.

Evolution de l'APD à Maurice



■ Bailleurs privés
■ Bailleurs multilatéraux
■ Bailleurs bilatéraux
- - - APD total

Principaux bailleurs de Maurice en 2021		
	MUSD	% APD totale
Japon	286,75	97,8%
Fonds vert climat	4,34	1,5%
Allemagne	3,93	1,3%
Nations unies	3,91	1,3%
Institutions de l'UE	1,44	0,5%

Source : OCDE

Océan Indien – Seychelles

Par le SE de Tananarive



Un engagement des bailleurs en déclin aux Seychelles

L'engagement des bailleurs aux Seychelles n'a cessé de décroître durant la dernière décennie pour finalement arriver à son terme en 2017. Une évolution imputable à l'acquisition par l'archipel du statut de pays à revenu élevé en 2015. Si aucune aide publique n'a depuis été déboursée, le pays a tout de même bénéficié du soutien du FMI à la suite de la crise sanitaire et plus récemment en raison de sa vulnérabilité au changement climatique.

Aucune aide publique déboursée en 2021, en raison du statut de pays à revenu élevé

Aucune APD n'a été décaissée en faveur des Seychelles en 2021, en raison de son statut de pays à revenu élevé. La dernière année de déboursement remonte à 2017, avec une APD totale nette de 18 MEUR en 2017. Les Emirats Arabes Unis étaient le premier bailleur de l'archipel à travers l'*Abu Dhabi Fund for Development (ADFD)*, avec 6 MUSD de dons décaissés au bénéfice du secteur énergie renouvelable. Vient ensuite le Japon, qui a déboursé un montant équivalent en faveur du secteur de la pêche artisanale seychelloise. Dans le cadre du 11^{ème} FED (2014-2020), l'UE a quant à elle alloué un montant de 3 MEUR au titre de son appui au renforcement de capacités de l'administration.

L'AFD a redémarré ses activités dans le pays après le traitement de la dette par le Club de Paris en 2009.

L'agence s'est engagée en 2012 sur un prêt de 10 MEUR relatif à un projet dans le domaine de l'eau potable, en partenariat avec la BEI. Par ailleurs, l'AFD a octroyé en décembre 2017, un prêt souverain d'un montant de 16,5 MEUR à la *Seychelles Port Authority* pour le projet de rénovation et d'extension du port de Victoria.

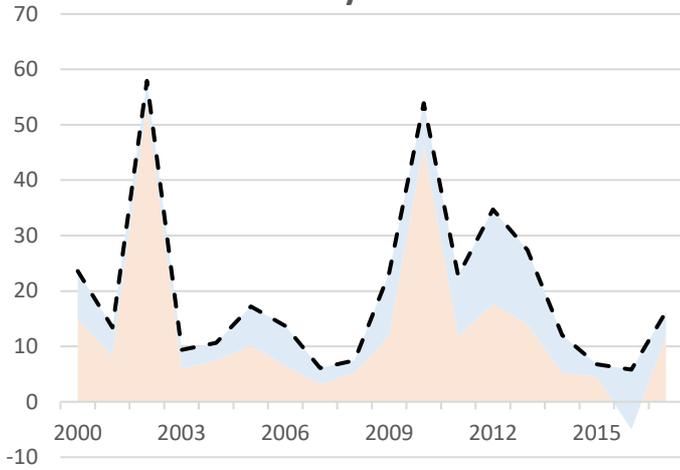
Entre 2000 et 2021, la Chine a de son côté alimenté son *soft-power* sur l'archipel à travers le financement de projets divers, exclusivement sous forme de dons du gouvernement chinois. Entre 2000 et 2021, près de 91 MUSD ont été décaissés, dont près du quart alloué au bénéfice de nombreux projets dans le secteur de l'éducation (19 MUSD), de la construction du siège de la chaîne publique de radio-télévision en 2016 (18 MUSD), et plusieurs projets de constructions de logements sur la côte Est, aux Mamelles ou à Praslin (près de 8 MUSD).

L'engagement des bailleurs aux Seychelles a permis des progrès en termes de développement. La concentration des investissements dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche ont contribué à améliorer les conditions de vie de la population seychelloise. Le taux de pauvreté aux Seychelles est actuellement faible (5,9 % en 2023). Certaines inégalités de revenu et sociales persistent toutefois en matière d'accès au logement, à l'emploi, à l'eau, etc.

Une aide publique entièrement constituée de dons en 2017, suivi d'un soutien du FMI au lendemain de la crise sanitaire

Les Seychelles ont bénéficié pour la dernière fois de l'APD en 2017. Par la suite, les impacts de la crise sanitaire sur l'économie seychelloise ont néanmoins fait apparaître un besoin de renforcement de l'engagement des bailleurs. Dans ce cadre, le FMI a approuvé en 2021 un Mécanisme élargi de crédit (EFF) d'un montant total de 74 MDTS, afin d'accompagner les autorités seychelloises dans un programme de réformes visant à encadrer les risques budgétaires et de surendettement, tout en permettant une croissance durable et inclusive. Un nouveau prêt, approuvé le 31 mai 2023, comprend un nouveau programme EFF d'une valeur d'environ 57 MUSD ainsi qu'un mécanisme pour la résilience et la durabilité (RSF) d'une valeur d'environ 46 MUSD. Les mesures proposées dans ce cadre visent notamment à reconstituer des marges de manœuvre budgétaires et externes, renforcer le cadre opérationnel de la politique monétaire, et renforcer la résilience de l'archipel face au changement climatique.

Evolution de l'APD aux Seychelles



■ Bailleurs privés
■ Bailleurs multilatéraux
■ Bailleurs bilatéraux
 APD total

Principaux bailleurs des Seychelles en 2017

	MUSD	% APD totale
Japon	5,49	34%
Emirats arabes unies	5,29	33%
Institutions de l'UE	3,48	21%
France	2,3	14%
Australie	1,28	8%

Source : OCDE

Indicateurs régionaux : Océan Indien

Indicateurs Pays	Comores	Madagascar	Maurice	Seychelles
Population (M hab.) BM 2022	0,8	29,6	1,3	0,1
Croissance démographique (%) BM 2022	1,8	2,4	-0,3	0,8
Doing Business (classement) 2020	160	161	13	100
Rang Indice de corruption - Transparency international 2021	167	142	57	23
Macroéconomie				
PIB (Mds USD) FMI 2023	1,4	15,8	14,8	2,1
PIB par habitant (USD) FMI 2023	1 377	530	11 752	20 890
Croissance du PIB réel (%) FMI 2023	3,0	4,0	5,1	4,2
Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI 2023	11,1	10,5	7,8	-0,8
Finances Publiques				
Solde budgétaire, dons compris (%PIB) FMI 2023	-4,9	-3,9	-5,0	-1,1
Dette publique (%PIB) FMI 2023	33,3	54,0	79,7	60,8
Dette publique extérieure (%PIB) FMI - REO 2023	31,6	39,9	24,5	33,7
Echanges				
Balance des biens (%PIB) CNUCED 2022	-18,8	-11,8	-29,2	-37,5
<i>Exportation française vers (MEUR) Douanes françaises 2022</i>	33,0	424,4	433,3	49,7
<i>Importation française depuis (MEUR) Douanes françaises 2022</i>	3,8	692,6	263,3	136,2
Balance courante (%PIB) FMI 2023	-5,6	-3,9	-6,2	-6,9
Transferts de la diaspora (%PIB) BM 2022	20,1	4,8	2,1	0,6
Réserves de change (mois d'import) FMI - REO 2023	7,5	3,7	10,0	3,5
Développement				
IDH BM 2021	0,56	0,50	0,80	0,79
Espérance de vie à la naissance BM 2021	63,4	64,5	73,7	73,4
Taux de pauvreté (<1,90 USD/jours, %) BM*	18,6	80,7	0,1	0,5
Emissions de CO ² par habitant (kg) BM 2020	407	97	2 939	6 081
Notation Dette Souveraine				
S&P	-	-	BBB-	-
Moody's	-	-	Baa3	-
Fitch	-	-	-	BB-
Politique Monétaire				
Taux directeur*	-	-	4,50	2,00

*Dernière donnée disponible

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali : Quentin DUSSART quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Béatrice ALPERTE beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Julien DEFRANCE julien.defrance@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Grégory SIDRAC gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Annie BIRO annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Jérôme BACONIN jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

Rwanda

Ambassade de France au Rwanda : <https://rw.ambafrance.org/>

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique de Nairobi
(jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr – heloise.tournoux@dgtresor.gouv.fr).

Rédaction : SER de Nairobi et SE de l'AEOI

Pour s'abonner : alice.beguier@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo : ©DGTresor